

N°7

Juillet 2021

LES CAHIERS DU REF



ANALYSES & TÉMOIGNAGES Libye,
une histoire heurtée, un présent
énigmatique, une société engagée

Ref

LES CAHIERS DU REF SONT UNE PUBLICATION DU RÉSEAU EUROMED FRANCE

Direction

Marc Mercier

Coordination

Giovanna Tanzarella, Marion Isvi, Camille Jaber

Comité de rédaction

Marc Mercier, Souad Chaouih,
Sophie Dimitroulias, Sarah Chelal,
Samia Frawes, Roland Biache, Guillaume Morael

LE REF

Le REF – Réseau Euromed France est un réseau qui rassemble 36 organisations de la société civile française (associations, collectifs et syndicat) réparties sur tout le territoire national et engagées dans les pays du pourtour méditerranéen, ainsi que des adhérents individuels. Pluri-thématique, l'action du REF et de ses membres couvre une large palette de domaines clés : éducation et jeunesse, art et culture, migrations et mobilités, économie sociale et solidaire, environnement, égalité entre hommes et femmes, droits humains, recherche...

REF - Réseau Euromed France

80 rue de Paris – 93100 Montreuil

Téléphone : 01 48 37 07 73

E-mail : contact@euromed-france.org

Site internet : www.euromed-france.org

**Le présent document bénéficie du soutien de
l'Agence française de développement**

LES MEMBRES

Action Solidarité pour le Développement Humain (ASODH) - Association Démocratique des Tunisiens en France (ADTF) - Agence de Promotion des Cultures et du Voyage (APCV) - Assemblée Citoyenne des Originaires de Turquie (ACORT) - Alter'Solidaire - animateurs socio-urbains sans frontières - Association des Femmes d'Europe Méridionale (AFEM) - Association des Marocains en France (AMF) - Association des Tunisiens en France (ATF) - Association Migrations, Solidarités et Echanges pour le Développement (AMSED) - Association pour le développement des initiatives citoyennes et européennes (ADICE) - Association des Agences de la Démocratie locale (ALDA) - arcenciel-France - Centre d'actions et de réalisations internationales (CARI) - Cercle Augustin d'Hippone (CAH) - Comité pour le Développement et le Patrimoine (CDP) - Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT) - Confédération Générale du Travail (CGT) - Engagé·e·s et Déterminé·e·s (E&D) - Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) - Fonds Roberto Cimetta - Indigènes Films - Institut de Coopération Sociale Internationale (ICOSI) - Instants Vidéo Numériques et Poétiques - Institut Méditerranéen de Formation et Recherche en Travail Social (IMF) - Institut de Recherche et d'études Méditerranée Moyen-Orient (iReMMO) - Ligue de l'enseignement des Bouches du Rhône - Ligue des Droits de l'Homme (LDH) - Méditerranées - Network of researchers in international affairs (NORIA) - NOUAS - Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine - Secours Catholique - Caritas France (SCCF) - Solidarité Laïque - U Marinu - Younga Solidaire - Les adhérent·e·s individuel·le·s



SOMMAIRE

LES CAHIERS DU REF N°7

<u>07</u>	AVANT-PROPOS
<u>08</u>	UN PAYS FRAGMENTÉ AU CARREFOUR DE PLUSIEURS MONDES
<u>12</u>	DE LA RÉVOLUTION À LA DIVISION (2011-2019)
<u>16</u>	UNE PLONGÉE DANS LA NATION LIBYENNE : LA CONSULTATION POPULAIRE DE 2018
<u>22</u>	UNE NATION DE CULTURES PLURIELLES
<u>28</u>	EN LIBYE, UNE CULTURE ARTISTIQUE PARADOXALE
<u>34</u>	REGARD SUR LA SITUATION DES FEMMES LIBYENNES DEPUIS LE 17 FÉVRIER 2011
<u>40</u>	UNE LECTURE DE L'INTERSECTIONNALITÉ
<u>42</u>	APRÈS 10 ANS D'ACTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE... OÙ EN SONT LES VIOLENCES DE GENRE EN LIBYE ?
<u>44</u>	NAWARA, PORTRAIT D'UNE FEMME ENGAGÉE POUR LA COHÉSION SOCIALE EN LIBYE
<u>48</u>	LA VULNÉRABILITÉ DES FEMMES MIGRANTES DANS LES CENTRES DE DÉTENTION
<u>54</u>	ITALIE-MALTE-LIBYE : LE NAUFRAGE DES DROITS FONDAMENTAUX EN MÉDITERRANÉE CENTRALE
<u>56</u>	LA FRANCE NE DOIT PAS ÊTRE COMPLICE DES REFOULEMENTS DES MIGRANTS EN MER DE LIBYE
<u>58</u>	LA JEUNESSE LIBYENNE : UNE DÉCENNIE DE SACRIFICES POUR UN ÉTAT CIVIL ET DÉMOCRATIQUE
<u>60</u>	LA SOCIÉTÉ TOUBOU FACE AU RACISME ET À LA DISCRIMINATION SYSTÉMIQUE
<u>64</u>	PRESS PHOBIA
<u>68</u>	SOCIÉTÉS CIVILES ET AUTORITÉS LOCALES LIBYENNES : VRAIS OU FAUX AMIS DE LA DÉCENTRALISATION ?
<u>70</u>	SOUTENIR L'ACTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE LIBYENNE, CONDITION SINE QUA NON POUR LA PAIX

Le présent document bénéficie du soutien de l'Agence française de développement (AFD).

Les idées et opinions présentées sont celles des auteur.e.s et ne représentent pas nécessairement celles de tous les membres du REF et des partenaires institutionnels de ce Cahier.

AVANT-PROPOS



Giovanna Tanzarella
Institut de recherche et
d'études Méditerranée
Moyen-Orient (iReMMO),
vice-présidente du REF -
Réseau Euromed France

Depuis 2015, le REF - Réseau Euromed France entretient des relations de travail avec des organisations non gouvernementales libyennes, accueillies en France dans le cadre de programmes d'échanges avec des ONG françaises. Ces dernières années, nous avons constaté qu'aux yeux des Européens la Libye restait un pays énigmatique, mal connu, et sans doute inquiétant. C'est pourquoi le REF a décidé d'y consacrer son Cahier n°7. Cette publication a été conçue pour dépasser les stéréotypes et tenter de familiariser les acteurs de la société civile française avec les réalités libyennes - au plus près du terrain et grâce aux contributions d'acteurs sociaux libyens ainsi que des meilleurs connaisseurs de la Libye en France.

La Libye bénéficie d'une situation géographique remarquable par sa centralité : entre le monde méditerranéen et le monde sahélien, à mi-chemin entre le Maghreb et le Moyen-Orient. Pourtant cette localisation centrale au cœur de la zone euro-méditerranéenne n'a pas empêché le pays de rester en marge de l'histoire de l'Empire ottoman, dont il a fait partie. La marginalisation géopolitique caractérise aussi l'histoire contemporaine de la Libye, qui est pourtant depuis la chute de Kadhafi le théâtre de conflits entre les principaux acteurs régionaux, notamment l'Égypte et la Turquie.

De nombreuses contributions à ce Cahier n°7 témoignent de la grande diversité qui caractérise la société libyenne, à la fois du point de vue géographique, anthropologique et social. Cette richesse s'est révélée au grand jour lors de la récente consultation de la population menée dans le cadre onusien qui a permis de mettre en valeur l'engagement des acteurs sociaux locaux pour la reconstruction d'un avenir pacifié et d'un État fonctionnel et inclusif.

Si l'histoire de la Libye au XXe siècle a été heurtée et violente - de la colonisation meurtrière des années 1920 jusqu'au conflit actuel - son présent reste à construire. La lecture des articles de cette publication permettra d'identifier dans la société civile libyenne et dans le monde culturel et associatif des acteurs indispensables pour l'avenir du pays, porteurs de valeurs nationales et démocratiques. En l'absence d'institutions étatiques solides et face au phénomène de milicisation diffuse, c'est auprès des acteurs sociaux dans leur diversité que l'on trouvera les leviers de la réunification territoriale et les ferments d'une appartenance nationale libyenne retrouvée.

C'est du moins le pari et l'espoir qu'expriment les auteurs de cette publication.

Bonne lecture !

UN PAYS FRAGMENTÉ AU CARREFOUR DE PLUSIEURS MONDES

Ali Bensaad

Professeur des universités, Institut français de géopolitique,
Université Paris VIII



Pays le moins connu du pourtour méditerranéen et du monde arabe, la Libye occupe pourtant une position stratégique. Outre l'étendue du pays, troisième par sa superficie en Afrique, sa situation à égale distance de l'Atlantique et de la mer Rouge, sa position charnière entre la Méditerranée et le Sahel et entre le Maghreb et le Machrek, la Libye est également le pays qui dispose des gisements pétroliers les plus importants d'Afrique.

Marché de travail régional le plus important du Maghreb, du Sahel et du Moyen-Orient, la Libye est également aujourd'hui la plateforme privilégiée des circulations migratoires entre Afrique, Moyen-Orient et Europe. Mais la Libye se distingue aussi en Méditerranée et dans le monde arabe pour avoir connu l'histoire contemporaine la plus heurtée et la plus mouvementée. Ce pays a, en effet, été une source principale de tension géopolitique dans la région depuis le début du XX^e siècle, quasiment sans discontinuité jusqu'à nos jours, et plus particulièrement depuis la fin des années 60 avec l'avènement au pouvoir du colonel Kadhafi qui y restera près de 42 années. Des années qui ont été marquées par un pouvoir personnel dictatorial, la déstructuration quasi-systématique des rouages étatiques et institutionnels, le fourvoiement du pays dans des aventures militaires et une subversion internationale allant jusqu'à l'instrumentalisation du terrorisme au point que l'État libyen a pu être qualifié d'État-voyou (« Rogue State »). L'épisode récent des printemps arabes a encore singularisé la Libye par des luttes de pouvoir violentes qui ont fragmenté le pays territorialement et politiquement, diffusé la violence et entretenu une instabilité qui a favorisé l'implantation de groupes islamistes radicaux, notamment Daech qui a pu réaliser en Libye la seule implantation territorialisée en dehors de l'Irak-Syrie. Cette instabilité a accru le potentiel déstabilisateur de la Libye dans la région et a ajouté à l'opacité entourant un pays déjà qualifié d'« énigme géopolitique ».

L'impact et la brutalité de cette histoire heurtée ont été d'autant plus forts que la Libye est longtemps restée une province marginale de l'Empire ottoman. En raison notamment de son caractère principalement désertique, elle a été le dernier territoire de la région à intéresser, très tardivement, les puissances européennes. C'est seulement à la fin du XIX^e siècle qu'elle suscitera l'intérêt de puissances arrivées tardivement sur le marché colonial, en l'occurrence l'Allemagne et l'Italie. Mais avec son occupation au début du XX^e siècle par l'Italie, la Libye, en même temps qu'elle émerge sur la scène internationale, inaugure un cycle de bouleversements successifs et brutaux qui se prolonge jusqu'à nos jours.

L'occupation italienne, en 1911, se traduit par une colonisation marquée par une politique inconstante et une forte instabilité sécuritaire et statutaire. La politique coloniale italienne a varié, passant de la reconnaissance d'une autonomie relative aux différentes provinces du pays à ses débuts, à une colonisation de peuplement appuyée sur une dure répression qui coïncide avec l'avènement au pouvoir du fascisme en Italie. Sur les trois décennies qu'aura duré la colonisation, deux auront été pleinement des décennies de répressions et de résistances. Elles se sont soldées par des dizaines de milliers de morts, la déstructuration de l'organisation socioéconomique traditionnelle, un dépeuplement partiel du pays et un important courant migratoire vers l'Égypte et les pays voisins du Maghreb et du Sahel. La colonisation italienne prendra fin également dans le fracas, celui de la Deuxième Guerre mondiale qui avait pris le pays comme champ d'affrontement entre les pays alliés et les pays de l'axe. La défaite de ces derniers fait basculer l'essentiel du pays sous administration britannique dès 1943 alors que la France s'installe au Fezzan, depuis longtemps convoité par elle, en comptant en faire une plateforme de jonction entre la partie maghrébine et sahélienne de son empire colonial.

C'est donc dans un contexte de tension extérieure et intérieure que la Libye émerge en un immense pays unifié à partir de trois grandes régions (Tripolitaine, Cyrénaïque et Fezzan) aux trajectoires étatiques et historiques différentes

C'est au cœur de ce bras de fer entre grandes puissances, mais aussi par elles, que s'est organisée l'indépendance libyenne. Mais cette indépendance est également advenue par la contestation des populations qui n'ont accepté que contraintes le caractère monarchique du nouveau régime, artificiellement imposé de l'extérieur. C'est donc dans un contexte de tension extérieure et intérieure que la Libye émerge en un immense pays unifié à partir de trois grandes régions (Tripolitaine, Cyrénaïque et Fezzan) aux trajectoires étatiques et historiques différentes avec chacune un horizon géopolitique singulier au point d'ailleurs d'être réunies sous forme fédérale pendant la première décennie de l'indépendance.

Le positionnement de carrefour qui en résulte multiplie les tropismes qui s'exercent sur le pays et stimule les tendances centrifuges contrariant la construction de l'État-nation. Les différences entre régions vont constituer autant d'ingrédients potentiels de fractures, d'autant qu'elles seront instrumentalisées et activées par les pouvoirs eux-mêmes (la monarchie puis Kadhafi) censés les absorber, ce qui explique pour une large part leur résurgence actuelle dans le contexte de guerre civile.

Puis, moins de deux décennies après l'indépendance, la Libye passe brutalement d'une monarchie conservatrice archaïque à un régime révolutionnaire radical qui s'emploiera à déstabiliser les rouages institutionnels et à opérer, sans arrêt, de brutaux changements de cap politiques désorientant populations, cadres, entrepreneurs et partenaires étrangers. Elle passe également de la marginalité à un bruyant et actif rôle géopolitique international fait d'aventures et d'opérations de déstabilisation régionales contre des pays arabes et du Sahel, et internationales notamment contre l'Occident. Un rôle démesuré pour l'importance et l'histoire du pays et qui l'a amené à une confrontation brutale avec la communauté internationale et particulièrement l'Occident. Durant quasiment toute la décennie 1990, la Libye subira ainsi des bombardements américains et surtout un embargo international qui fera subir de dures privations à l'économie et aux populations.

Mais le plus important bouleversement, celui dont les impacts seront les plus brutaux, c'est la découverte et l'exploitation du pétrole puis surtout sa revalorisation au cours des années 1970. Le pays passe brutalement de la misère et de l'archaïsme à l'opulence rentière et consumériste qui en fait un des plus importants pays d'immigration de travail dans le monde et un des premiers importateurs de produits de consommation alimentaire. Société traditionnelle, la Libye s'est trouvée rapidement et inexorablement intégrée dans l'économie mondiale

par la rente pétrolière. Celle-ci a fortement remodelé et bousculé les structures sociales, les liens sociétaux traditionnels, notamment tribaux, et la place et le rôle des individus. Mais elle a surtout conditionné l'interaction entre une société encore insuffisamment dégagée de la tradition et un État inachevé dont la pérennité dépendait pourtant de son intégration à l'économie internationale moderne.

La rente libyenne n'a pas seulement permis, comme dans d'autres pays pétroliers, de faire l'économie du renforcement et de la modernisation de l'État. Elle a servi de moyen pour enrayer le

développement de celui-ci voire de défaire ses institutions et de tenter de leur substituer un mode d'échange politique basé sur les loyautés segmentées. Ainsi l'ethos tribal n'a pas seulement été instrumentalisé pour renforcer la domination du pouvoir comme dans d'autres pays de la région mais il a été mobilisé et reconstruit comme alternatif à l'État. La singularité de la Libye aura été la remise en cause de la validité de l'État et l'action pour en circonscrire l'influence au moment même de la montée en puissance de celui-ci partout dans le monde.

La singularité de la Libye aura été la remise en cause de la validité de l'État et l'action pour en circonscrire l'influence au moment même de la montée en puissance de celui-ci partout dans le monde.

Société traditionnelle, la Libye s'est trouvée rapidement et inexorablement intégrée dans l'économie mondiale par la rente pétrolière. Celle-ci a fortement remodelé et bousculé les structures sociales, les liens sociétaux traditionnels, notamment tribaux, et la place et le rôle des individus. Mais elle a surtout conditionné l'interaction entre une société encore insuffisamment dégagée de la tradition et un État inachevé dont la pérennité dépendait pourtant de son intégration à l'économie internationale moderne.

C'est ainsi que Kadhafi ne se limite pas à s'appuyer sur les réseaux tribaux pour gouverner. Il les place au centre du jeu politique au travers d'un processus de « retribalisation » volontariste à contre-courant des évolutions sociétales, notamment une urbanisation très largement majoritaire et une transition démographique qui contrarie la possibilité de reproduction du système de parenté et de l'ordre tribal. Pour légitimer et conforter l'autoritarisme populiste et la personnalisation du pouvoir, le cadre tribal, au prix de sa réinvention et de son dopage par la rente, va être promu par Kadhafi au rôle d'instance exclusive de négociation avec les populations pour marginaliser tout rouage institutionnel et surtout toute entité civile susceptible de s'autonomiser. La « retribalisation » compense et justifie socialement une déstructuration institutionnelle qui s'accompagne, dans un paradoxe apparent, de la multiplication et de l'hypertrophie d'organes de pouvoir patrimonialisés, à l'image de la marginalisation de l'armée à laquelle se substituent de multiples unités prétorienne fondées sur l'appartenance tribale et commandées le plus souvent par la parentèle. Parallèlement, la manipulation des rivalités tribales et régionales favorise un aiguisement des inimitiés, une montée des agressivités, une fragmentation plus grande, et aboutit à la dissémination de la violence au sein de la société.

Cette atomisation de la société, la montée des particularismes et de leur concurrence violente, ont été l'œuvre du régime lui-même et se sont développées dans son ombre et dans les moments de sa toute-puissance. Elles vont donc aussi peser sur les conditions de sa chute voire s'y renforcer d'autant que l'insurrection a été le fait de mobilisations régionales disparates auxquelles l'intervention étrangère, rapide et puissante, n'a pas laissé le temps de se fédérer. Plus que l'héritage d'une société brutalement et insuffisamment dégagée de la tradition, plus que l'instabilité consécutive au soulèvement et à la chute du régime, c'est l'entreprise de destruction des rouages étatiques et institutionnels menée pendant plus de quatre décennies par le régime Kadhafi et la retribalisation forcée des rapports sociaux qui expliquent pour une large part la fragmentation actuelle du pays, ainsi que l'importance prise par les acteurs locaux et l'éclatement du pays en un archipel de pouvoirs locaux concurrents qui caractérisent le paysage politique et social de la Libye, dix ans après la chute du régime de Kadhafi. ♦

DE LA RÉVOLUTION A LA DIVISION (2011-2019)

Xavier Guignard

Politiste, chercheur à Noria Research



Tout épisode révolutionnaire est par excellence un moment de division et la Libye ne va pas échapper à la règle après 2011. Les nouveaux maîtres de la Libye que sont les forces révolutionnaires vont structurer un espace politique très exclusif et s'aliéner une partie des acteurs politiques et tribaux.

Après quarante années du règne de Mouammar Kadhafi, le pouvoir naissant de la révolution du 17 février 2011 cherche en priorité à écarter du jeu politique les « Verts » (kadhafistes). Leur sort s'est encore aggravé après la loi du 5 mai 2013, dite Loi d'exclusion politique, qui interdit l'exercice du pouvoir pour dix ans à toute personne ayant servi sous Kadhafi entre 1969 et 2011.

Les deux premières années post-révolution conduisent ainsi l'opposition historique à exercer seule le pouvoir, en excluant les partisans de l'ancien régime, y compris ceux qui ont rejoint la révolution dès la première heure. La loi d'exclusion politique laisse ainsi de nombreux acteurs politiques et tribaux libyens sans représentation politique dans les institutions naissantes.

Certains de ces exclus répondent favorablement à l'appel de Khalifa Haftar, ancien officier kadhafiste, de retour d'exil, lorsqu'il promet début 2014 de « mettre fin au chaos » et dénonce la légitimité du pouvoir en place. Pour ce faire, Haftar monte un groupe armé, l'Armée nationale libyenne (ANL), qui doit le conduire au pouvoir par une opération militaire. En mai 2014, il se lance dans une bataille contre tous les groupes armés de la ville de Benghazi (Est) qui s'opposeront à lui ; les combats vont s'étendre sur trois ans.

L'appel de Khalifa Haftar trouve également écho dans l'ouest libyen, où il est rejoint par des groupes armés, essentiellement de la ville de Zintan (150 km au sud-ouest de la capitale), qui vont attaquer le Congrès général national (CGN), le Parlement libyen, afin de mettre fin à ses travaux.

La coalition Fajr Libya («Aube de la Libye»), qui rassemble l'essentiel des villes de l'ouest opposées au projet de Khalifa Haftar, prend place dans Tripoli et bloque l'attaque menée par l'ANL et ses alliés. En quelques mois, les principaux acteurs libyens se trouvent pris au piège de la division : les «révolutionnaires» qui défendent le pouvoir de Tripoli face aux partisans d'Haftar.

La division libyenne se trouve renforcée par le coup d'État que connaît l'Égypte qui change radicalement le rapport des forces dans la région, en faisant tomber l'un des principaux gouvernements issus du Printemps arabe, celui de Mohamed Morsi. Khalifa Haftar trouve ainsi des soutiens inespérés dans un nouvel axe régional qui regroupe l'Égypte, les Émirats arabes unis et l'Arabie Saoudite, et bénéficie du soutien français.

LA QUESTION DES GROUPES ARMÉS ET DES POUVOIRS LOCAUX

Si, jusqu'en 2011, le pouvoir se trouve absolument concentré autour de la figure d'un homme, Mouammar Kadhafi, la révolution provoque sa fragmentation : ce n'est plus l'État qui est détenteur de la force ou de la gestion des services publics, mais un ensemble de forces politiques locales : groupes armés, conseils municipaux, conseils tribaux, réseaux de quartiers, etc. Ce morcellement de l'autorité politique s'accompagne de la primauté de l'identité politique locale, qui révèle en creux l'absence de légitimité de l'identité « nationale » dans cette division.

La plupart des groupes armés accepte désormais le principe du désarmement, mais la question qui suit est celle de savoir à qui ils doivent remettre les armes et qui assurera la sécurité. Ce localisme est le produit de quarante années d'un régime où l'État était, par moment, lui-même source de menace. La question des garanties et des contre-pouvoirs à l'absolutisme de l'État central est ainsi une donnée clé pour envisager une relation pacifiée entre ces identités politiques locales et la reconstruction nationale.

À la suite de l'accord de Skhirat (décembre 2015), le jeu d'équilibre politique place le pouvoir exécutif à l'Ouest et le législatif à l'Est, tout en excluant une partie des acteurs politiques libyens, ce qui cristallise la division institutionnelle plus qu'il ne la résout. C'est dans ce contexte que naît le projet de la Conférence nationale, annoncée pour début 2019.

Le 20 septembre 2017, peu après son accession au poste de représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies en Libye, Ghassan Salamé annonce son plan d'action autour de quatre priorités : la fin de la division politique en application de l'accord de Skhirat, la tenue d'élections, l'organisation d'un processus constitutionnel et, enfin, la conduite d'une Conférence nationale, qui a dû être annulée en raison de l'offensive militaire du maréchal Haftar (avril 2019 – juin 2020).

Si, jusqu'en 2011, le pouvoir se trouve absolument concentré autour de la figure d'un homme, Mouammar Kadhafi, la révolution provoque sa fragmentation : ce n'est plus l'État qui est détenteur de la force ou de la gestion des services publics, mais un ensemble de forces politiques locales.



QUELLE PAIX POUR LA LIBYE ?

La reprise des combats en 2019 a profondément bouleversé la donne. L'urgence fut d'arriver à un cessez-le-feu, condition nécessaire, mais non suffisante pour enclencher un processus politique. Ce fut chose faite, après la débâcle subie par l'ANL et ses alliés, qui a créé les conditions requises pour faire taire les canons.

La méfiance engendrée par la division fait qu'aucun acteur n'a souhaité confier à l'autre une quelconque légitimité en acceptant de le rencontrer. L'option militaire a non seulement pris le pas sur le dialogue politique, mais elle l'a écrasé. Les négociations du Forum politique libyen tenu à Tunis (novembre 2020) puis la désignation en février 2021 d'un nouvel exécutif « temporaire », confirmé dans ses fonctions ont doté, pour la première fois depuis 2014, la Libye d'un gouvernement unifié.

L'offensive contre la capitale va cependant durablement marquer la Libye, puisqu'elle a renforcé les fractures régionales, entre la Tripolitaine, la Cyrénaïque et le Fezzan, et locales, entre des villes soudainement devenues rivales. Toute réconciliation durable devra répondre à ces divisions et à l'hyper-concentration des ressources qui alimente la guerre civile depuis 2014. Il faudra réussir à concilier la demande forte de décentralisation (déjà promue par la loi 69 de 2013) et celle d'unité nationale. Le chemin pris aujourd'hui par le nouveau gouvernement est celui de la cooptation d'une myriade d'élites locales, plus que de la juste redistribution. Il est surtout attendu sur sa capacité à préserver et renforcer les institutions étatiques et à permettre la tenue d'élections, officiellement prévues pour décembre 2021. ♦



La plupart des groupes armés accepte désormais le principe du désarmement, mais la question qui suit est celle de savoir à qui ils doivent remettre les armes et qui assurera la sécurité. Ce localisme est le produit de quarante années d'un régime où l'État était, par moment, lui-même source de menace. La question des garanties et des contre-pouvoirs à l'absolutisme de l'État central est ainsi une donnée clé pour envisager une relation pacifiée entre ces identités politiques locales et la reconstruction nationale.

UNE PLONGÉE DANS LA NATION LIBYENNE : LA CONSULTATION POPULAIRE DE 2018

Entretien avec Patrick Haimzadeh

Ancien diplomate français à Tripoli (2001-2004), conseiller pour la Libye auprès du Centre pour le dialogue humanitaire à Genève (HD Centre), auteur du livre « Au cœur de la Libye de Kadhafi » et contributeur régulier du Monde diplomatique et du site Orient XXI

— En tant que conseiller du Centre pour le dialogue humanitaire, vous avez été très impliqué dans l'organisation de la large et inédite consultation qui devait préparer la Conférence nationale supposée se tenir en 2019. Pouvez-vous revenir sur ce processus qui vous a permis de recueillir la parole d'acteurs libyens extrêmement divers ?

P.H. - Cette consultation populaire est sans précédent dans l'histoire récente des processus politiques d'accompagnement à la reconstruction étatique conduits sous l'égide des Nations-Unies. En Libye, les initiatives de la communauté internationale et de l'ONU se bornaient le plus souvent à convoquer des réunions hors-sol (Maroc, France, Italie) rassemblant un certain nombre d'acteurs libyens censés représenter la société. Ces réunions marathon se tenaient en général sur la base d'un texte proposé aux participants qui parfois ne se réunissaient même pas tous dans la même salle et les accords qui en résultaient étaient donc éloignés des réalités sociales du pays. Il s'agissait de ce que l'on pourrait qualifier de processus du haut vers le bas (*top-down*).



Toutes les photos qui illustrent cet article ont été fournies par l'auteur

Partant de ce constat et du fait que les acteurs politiques en place et les corps constitués (Parlement, Haut Conseil d'État, Conseil présidentiel) en Libye se satisfaisaient depuis près de trois ans du statu quo et du blocage politique dans un contexte de bipolarisation des pouvoirs exécutifs et législatifs et des institutions, l'envoyé spécial des Nations-Unies pour la Libye, Ghassan Salamé, a décidé en 2017 d'en revenir au peuple libyen dans sa diversité et de le consulter sur les grandes questions relatives à son avenir. D'où cette idée de lancer un processus partant cette fois de la base (*bottom-up*) en s'appuyant sur les réalités du terrain et d'écouter les gens chez eux pour préparer les travaux d'une conférence nationale libyenne. L'objectif était de disposer d'un réservoir de « légitimité populaire » doublé d'une légitimité internationale que l'envoyé spécial ambitionnait d'obtenir sous la forme d'une décision, voire d'une résolution du Conseil de sécurité.

Contrairement aux processus reposant sur des arrangements entre acteurs politiques, qualifiés de *top-down*, celui-ci reposait sur des propositions émanant de toutes les couches de la société. Le problème qui se posait, d'une conférence nationale sans processus consultatif préalable, était celui de la représentation et de la désignation des participants qui auraient inévitablement pris le pas sur le fond des débats, voire de tout bloquer dès le départ. Le choix d'un processus basé sur une série de réunions locales se justifiait par ailleurs du fait de la fragmentation sociale et politique du pays. Ghassan Salamé a, pour ce faire, décidé de mandater en février 2018 le centre HD pour le dialogue humanitaire basé à Genève pour concevoir et conduire ce processus consultatif. Le centre HD est en effet présent en Libye depuis 2011 et possède une bonne connaissance, tant des dynamiques locales que des acteurs locaux et nationaux. Il a ainsi pu sillonner cette Libye éprouvée par sept ans de crise et consulter la base la plus large possible, y compris au sein des communautés et groupes exclus de tous les processus lancés depuis 2011.

Cette consultation a été précédée d'un important travail de communication via les médias et réseaux sociaux afin d'en expliquer les objectifs et les modalités, et d'inviter le maximum de citoyennes et citoyens à y participer, que ce soit à travers des réunions physiques ou par le biais du site internet créé spécialement à cette occasion.

Je ne cacherais pas que compte-tenu de la forte défiance de la population libyenne à l'égard des Nations-Unies et de la communauté internationale d'une manière plus générale, il a fallu beaucoup de patience et de conviction pour susciter l'intérêt pour cette consultation. Avant chaque réunion un responsable du centre HD se rendait sur place pour préparer celle-ci avec les responsables de la municipalité ou de la communauté concernée (maires, responsables d'organisations de la société civile, recteurs d'universités, mouvements politiques, ...) pour expliquer en détail la démarche et préparer la réunion à venir. Celle-ci était ensuite annoncée à l'avance sur un site internet en toute transparence afin que tous puissent y participer sans exclusion et surtout s'y préparer. On ne discute pas en effet de sujets aussi importants pour l'avenir de son pays en découvrant les questions le jour de la réunion. En fonction des villes, les réunions étaient parfois aussi annoncées par l'imam lors de la prière du vendredi ou par la radio locale. Le rôle du représentant d'HD durant la réunion se limitait ensuite à expliquer le processus aux participants et veiller à ce que chacun puisse s'exprimer et que toutes les interventions soient consignées dans le compte-rendu rédigé par le comité de rédaction constitué de personnes appartenant à la communauté considérée. La modération de la réunion étant elle-même assurée par une personnalité locale consensuelle.

Cette consultation populaire est sans précédent dans l'histoire récente des processus politiques d'accompagnement à la reconstruction étatique conduits sous l'égide des Nations-Unies.

Chaque réunion commençait par une série de longues interventions des participants qui exprimaient tout le mal qu'ils pensaient de la communauté internationale et il fallait des heures d'écoute et de conviction et la garantie que cette fois leur voix serait prise en compte et relayée jusqu'au Conseil de sécurité pour que les participants accordent leur confiance à ce processus. Il s'agissait ensuite de ne pas trahir cette confiance en prenant en compte tous les avis et propositions des participants dans le rapport final. Avant même la rédaction du rapport final, les participants pouvaient consulter tous les rapports rédigés par le comité de rédaction de chaque réunion et toutes les participations individuelles publiées en toute transparence sur le site dédié au processus consultatif. Les municipalités de culture amazigh qui en ont fait la demande ont eu la possibilité que leurs propositions soient publiées en arabe et en amazigh sur le site de la consultation nationale.



L'attachement à la citoyenneté et à la nation libyenne ressortent néanmoins comme un des points centraux de ces consultations. Nous avons synthétisé les dix points qui font consensus à commencer par un très fort désir d'État, d'institutions fortes, de services publics, de services sociaux.



Durant les trois mois de la consultation, 77 réunions ont été tenues dans 43 villes de Libye ainsi qu'au sein de la diaspora libyenne réunissant au total plus de 7000 participants dont un quart de femmes.

Dans le même temps, plus de 2000 contributions en ligne ont été enregistrées.

Symboliquement le premier jour du lancement du processus consultatif, le 5 avril 2018, nous avons fait simultanément une réunion dans l'Est du pays à Benghazi, foyer de l'insurrection de 2011, et une à l'Ouest, à Zouara, ville amazigh proche de la frontière tunisienne et en marge des processus politiques depuis 2011. Deux jours après nous étions dans le sud à Brak, ancien fief du régime Kadhafi et ville d'origine d'Abdallah Senoussi (ex-chef des services de renseignement aujourd'hui incarcéré). Ce périple nous a mené dans des zones, notamment dans le grand sud, totalement délaissées depuis 2011. Il y avait une énorme attente dans ces réunions. Tous voulaient en être : les notables locaux, les membres des groupes armés, des policiers, les universitaires et étudiants, et nombre de citoyens qui souhaitaient s'exprimer. Les femmes étaient encouragées à participer et quand elles le souhaitaient nous avons organisé des réunions spécifiques pour elles.

Durant les trois mois de la consultation, 77 réunions ont été tenues dans 43 villes de Libye ainsi qu'au sein de la diaspora libyenne réunissant au total plus de 7000 participants dont un quart de femmes. Dans le même temps, plus de 2000 contributions en ligne ont été enregistrées.

— Quels sont les principaux constats que vous en tirez ?

P.H. - Si notre hypothèse de départ quant à la fragmentation de la société libyenne s'est avérée juste, cette consultation a néanmoins permis de montrer qu'elle était loin d'être aussi forte qu'on se plaît parfois à l'imaginer. Les points de convergence entre Libyens sont en effet largement majoritaires sur les points de divergences. Les lignes de fracture sont loin par ailleurs de recouper les frontières des trois régions historiques (Tripolitaine, Cyrénaïque, Fezzan) contrairement à une idée souvent répandue et entretenue. Si les particularismes locaux sont marqués, les tendances autonomistes (et à plus forte raison indépendantistes) sont extrêmement minoritaires, y compris en Cyrénaïque. Certains dans cette région sont bien évidemment attachés à un degré d'autonomie important car ils craignent de revivre la marginalisation qu'ils estiment avoir subie à l'époque du colonel Kadhafi. L'attachement à la citoyenneté et à la nation libyenne ressortent néanmoins comme un des points centraux de ces consultations. Nous avons synthétisé les dix points qui font consensus à commencer par un très fort désir d'État, d'institutions fortes, de services publics, de services sociaux. On notera aussi l'importance accordée à la souveraineté nationale, le refus des ingérences étrangères et la volonté que toutes les réunions où se décident l'avenir de la Libye se tiennent en Libye. Il y a par ailleurs une forte demande d'une répartition équitable des ressources et le désir de préservation des ressources nationales ce qui vise aussi bien l'actuelle classe politique que les groupes armés.

Ces réunions ont aussi exprimé une volonté générale de réconciliation nationale, sociale et politique qui passe par la réintégration des partisans et membres de l'ancien régime non impliqués dans des crimes de sang. Tout aussi évidente est la volonté de préservation des institutions souveraines du pays et la reconstruction d'une armée unifiée placée sous l'autorité d'un chef de l'État élu et protégé de toute instrumentalisation politique.

On notera par ailleurs le consensus sur le rôle essentiel des pouvoirs locaux (maires et conseils municipaux) et la nécessité de rebâtir un système politique fortement décentralisé. Les maires sont en effet les dépositaires de l'autorité reconnue comme la plus légitime et efficiente par les citoyens aujourd'hui. Ils sont par ailleurs considérés comme les premiers pourvoyeurs de services, y compris de sécurité et font souvent preuve d'inventivité et d'initiatives pour répondre aux mieux aux attentes de leurs administrés et pallier les déficiences de l'État central. Après l'écroulement des institutions qui a suivi la chute du régime Kadhafi en 2011, ce sont ces pouvoirs locaux qui ont permis *in fine* de préserver le tissu social. La préservation de ce tissu social, malgré huit mois de guerre civile en 2011 et sept ans de crise, explique notamment pourquoi la Libye n'a pas basculé dans une crise beaucoup plus violente. Au regard du nombre d'armes en circulation et de l'absence d'État, le niveau de violence est, en effet, limité.

Il ressort enfin de cette consultation que l'écrasante majorité du peuple libyen veut des élections et seule une petite minorité estime qu'il faudrait diriger le pays d'une façon autoritaire jusqu'à la sortie de crise. Pour avoir des chances d'être porteuses de stabilité, les élections devront être organisées sur la base de règles claires et acceptées du plus grand nombre.

Au terme de ce processus consultatif, le centre HD a donc produit un rapport de synthèse remis à M. Ghassan Salamé qui l'a ensuite présenté au Conseil de sécurité. Les dix points de consensus mis en avant dans ce rapport devaient constituer la base de travail de la grande conférence nationale convoquée le 15 avril 2019 dans la ville libyenne de Ghadamès. L'objectif de cette grande conférence à laquelle avaient été conviées pour la première fois depuis 2011 tout le spectre des parties prenantes libyennes (environ 150 personnes) était double : élaborer – sur la base des résultats de cette consultation populaire – une charte nationale et une feuille de route vers les élections.

Cette conférence ne s'est jamais tenue. Onze jours avant sa tenue, le Maréchal Haftar, avec le soutien direct et indirect de plusieurs États¹, lance une offensive militaire contre la capitale et le gouvernement d'accord national reconnu par la communauté internationale, mettant un terme au processus onusien. Ce conflit armé durera 18 mois, aura fait des milliers de morts et de blessés et verra la défaite du Maréchal. Confronté au siège de la capitale et au soutien militaire direct des Émirats Arabes Unis (EAU) à l'offensive

Il ressort enfin de cette consultation que l'écrasante majorité du peuple libyen veut des élections et seule une petite minorité estime qu'il faudrait diriger le pays d'une façon autoritaire jusqu'à la sortie de crise. Pour avoir des chances d'être porteuses de stabilité, les élections devront être organisées sur la base de règles claires et acceptées du plus grand nombre.

du Maréchal Haftar, le gouvernement de Tripoli se tourne vers la Turquie qui y voit évidemment une occasion idéale de se positionner en acteur majeur dans le conflit libyen et d'y défendre ses intérêts stratégiques sur le long terme.

Ce rééquilibrage en faveur de Tripoli participera de la défaite du Maréchal Haftar. Des pourparlers de paix s'engagent en août 2020, qui se traduiront par la signature d'un cessez-le-feu et une reprise du processus politique sous l'égide des Nations-Unies en novembre.

Reprenant l'idée de la Conférence nationale, l'envoyée spéciale par intérim Madame Stephanie Williams convoque la réunion d'une conférence libyo-libyenne dénommée « Comité du dialogue politique libyen » regroupant 75 participants dont trente issus des corps constitués (Parlement et Haut conseil d'État) et 45 représentants des principales factions et courants libyens et de la société civile. Au terme d'une session marathon de 10 jours à Tunis, ce Comité est arrivé à un accord sur la définition d'une feuille de route devant conduire à des élections le 24 décembre 2021. Au terme de plusieurs sessions tenues en vidéo-conférence en raison des difficultés sanitaires liées au COVID-19 et d'une session en présentiel à Genève en février 2021, le Comité a procédé à l'élection d'un nouveau conseil présidentiel à trois membres (un par région historique) et d'un Premier ministre. Quelques jours plus tard, ces nouvelles institutions réunifiées reçoivent l'agrément du Parlement libyen qui ne s'était plus réuni en session plénière depuis 2014.

¹ Cette offensive a été lancée avec le soutien direct des EAU et de l'Égypte puis de la Russie. Les Présidents Macron et Trump ont au mieux fermé les yeux sur cette offensive, au pire lui ont accordé leur soutien implicite en refusant notamment toute désignation du Maréchal Haftar comme agresseur du gouvernement d'accord national de Tripoli internationalement reconnu et en renvoyant les deux parties dos à dos.



Le chemin est donc encore long est chaotique mais les participants au Comité du dialogue politique ont su dépasser leurs divisions et œuvrer pour le bien commun de leur peuple. Outre les qualités personnelles de Madame Williams, qui a su trouver le parfait équilibre entre respect de la souveraineté des acteurs libyens et volonté de faire avancer le processus, ce succès a été possible pour trois raisons principales :

- ◆ La pression de l'opinion publique libyenne, dont le rejet de la classe politique en place avait été parfaitement mis en évidence durant la consultation populaire de 2018 et qui n'avait fait que se renforcer depuis. L'élection par le Comité de Monsieur Abdelhamid Dabeïba, homme d'affaires pragmatique sans passé politique, au poste de Premier ministre face à des concurrents qui occupaient d'importantes fonctions gouvernementales dans le gouvernement précédent de Fayez Serraj en est une bonne illustration. Le fait que l'ONU ait choisi de retransmettre en direct certains débats du Comité a sans aucun doute joué un rôle en mettant face à leurs responsabilités vis-à-vis du peuple libyen ceux qui auraient pu être tentés de faire échouer le processus pour prolonger le statu quo. La présence non négligeable de représentants de la société civile au sein de ce Comité a, à cet égard, rapproché les décisions de ce Comité des attentes de la population dans son ensemble.

- ◆ Une abstention des grands acteurs internationaux à faire échouer le processus et ceci même si les nominations qui en résultent ne correspondent pas à leurs attentes initiales. Cet « alignement de planètes » n'existait pas en 2018 et l'annulation de la conférence nationale à l'époque avait montré que la reconstruction nationale était difficile en l'absence d'une volonté minimale des acteurs étrangers de ne pas s'opposer à l'exercice.

- ◆ Une autonomie certaine des acteurs libyens qui ne sont pas, comme la presse française a souvent tendance à les considérer, des marionnettes entre les mains des puissances régionales et internationales. Cette vision coloniale doit être dépassée. En ce sens aussi les enseignements de la consultation populaire de 2018 méritent d'être relus et médités. Il existe bien un peuple libyen qui aspire à dépasser ses divisions pour reconstruire un État souverain qui ne ressemblerait ni au modèle tunisien ni au modèle égyptien mais qui refléterait les spécificités de la culture socio-politique libyenne.

— **Depuis l'échec de la conférence nationale de 2019, nous avons le sentiment que la situation n'a cessé de se dégrader en Libye.**

P.H. - Au vu de ce que j'ai dit précédemment, vous comprendrez que je trouve cette vision par trop pessimiste. Je reste convaincu que les Libyens peuvent réussir et s'en sortir à condition que la communauté internationale restreigne au maximum son niveau d'ingérence. Ce pays a d'immenses atouts dont la qualité de son tissu social qui a su résister à une guerre civile de huit mois et à 10 années de conflits et d'instabilité. Pour terminer sur une note d'optimisme, j'ajouterai à cela la diversité, la richesse et l'enthousiasme de sa jeunesse et des femmes libyennes et la volonté de l'immense majorité du peuple libyen de reconstruire son pays et de vivre en paix. ◆

UNE NATION DE CULTURES PLURIELLES

Reem Alfurjani

Chercheuse et militante du patrimoine et des politiques culturelles. Fondatrice et directrice générale de l'association Scene : Culture & Heritage

↓

Les photographies qui illustrent cet article sont toutes extraites du site de Scene.org, avec l'aimable autorisation de Reem Alfurjani.



Une décennie après avoir rejeté une dictature à récit unique, la Libye, nation de cultures plurielles, poursuit sa quête de redéfinition de son identité collective.

En 2011, l'élimination de la dictature a mis en lumière les impacts profonds de ses stratégies de maintien au pouvoir en termes de fragmentation du tissu social et d'oppression des groupes fragilisés. Alors que la société en voie de rétablissement s'engageait pour revendiquer ses droits culturels au sein de la démocratie, l'inexpérience démocratique et l'absence d'un plan de transition solide ont fait de la diversité un vrai défi.

La nation est rapidement tombée dans un conflit généralisé, aggravé par la tentative armée d'accéder au pouvoir autoritaire de la part d'opportunistes. Aujourd'hui, décidée à mettre fin à sa phase de transition déchirée par les conflits, l'Autorité exécutive unifiée provisoire de 2021 doit ouvrir la voie à un État inclusif et démocratique, à travers une politique globale de réconciliation nationale, non seulement entre pouvoirs rivaux, mais aussi au sein de la population. Sous l'impulsion de l'actuel Gouvernement d'unité nationale (GNU), la Libye parvient à une renégociation finale des droits ainsi qu'à la reconnaissance et à la représentation des composantes plurielles de son identité nationale.

Aujourd'hui, le pays réoriente sa politique du mono-culturalisme vers un objectif de pluralisme culturel. Alors qu'il s'agissait auparavant de la domination d'un seul groupe social et d'une seule culture, le pluralisme culturel est un modèle social dans lequel les groupes maintiennent leurs identités culturelles distinctes dans un climat d'acceptation où ils ne se font pas concurrence et ne travaillent pas de manière séparée les uns des autres, mais pour le bien commun. Bien qu'en théorie, le pluralisme culturel semble être l'objectif final recherché par les négociations en cours sur le projet constitutionnel et les nouvelles législations, l'approche à travers laquelle l'Autorité exécutive unifiée actuelle a pris forme adopte un modèle de multiculturalisme nettement différent : celui d'une coexistence passive. Cette approche repose sur une politique de la « *muhasasa* » (répartition) qui, paradoxalement, tente une réunification nationale en

faisant réapparaître formellement les trois provinces libyennes, une division administrative introduite au cours de son histoire coloniale. Il s'agit d'une réduction de la pluralité qui est centrée superficiellement sur les régions géographiques plutôt que fondamentalement sur la diversité socioculturelle. La distinction est cruciale puisque, alors que la première approche aboutit à une représentation régionale égale qui, malgré son importance, est une forme passive de reconnaissance qui accentue les différences, la seconde approche implique un dialogue interculturel comme voie d'acceptation et de cohésion. En outre, son importance réside dans son ancrage sur le terrain, sans lequel aucune unité nationale ne peut être réalisée et aucun conflit futur ne peut être apaisé.

Dans la logique politique de la « *muhasasa* » (répartition), le régime utilise des outils politiques pour un objectif qui lui est culturel par essence, il tente ainsi de réparer les symptômes et non les causes culturelles sous-jacentes et profondes de la fragmentation sociale. Les gouvernements successifs de l'après 2011 se concentrent exclusivement sur la dimension politique ainsi que sur la sécurité, l'économie et la santé. Pilier de la construction de la nation, le secteur culturel a été systématiquement ignoré, malgré le fait que lui seul possède les outils permettant de travailler avec et sur le terrain, proposant ainsi un espace de dialogue entre les groupes pour favoriser la réconciliation et la compréhension des problèmes socioculturels profonds de la nation.

La culture propose des valeurs complémentaires à la recherche actuelle de réconciliation en Libye et elle est de plus en plus reconnue et utilisée par les organisations locales sur le

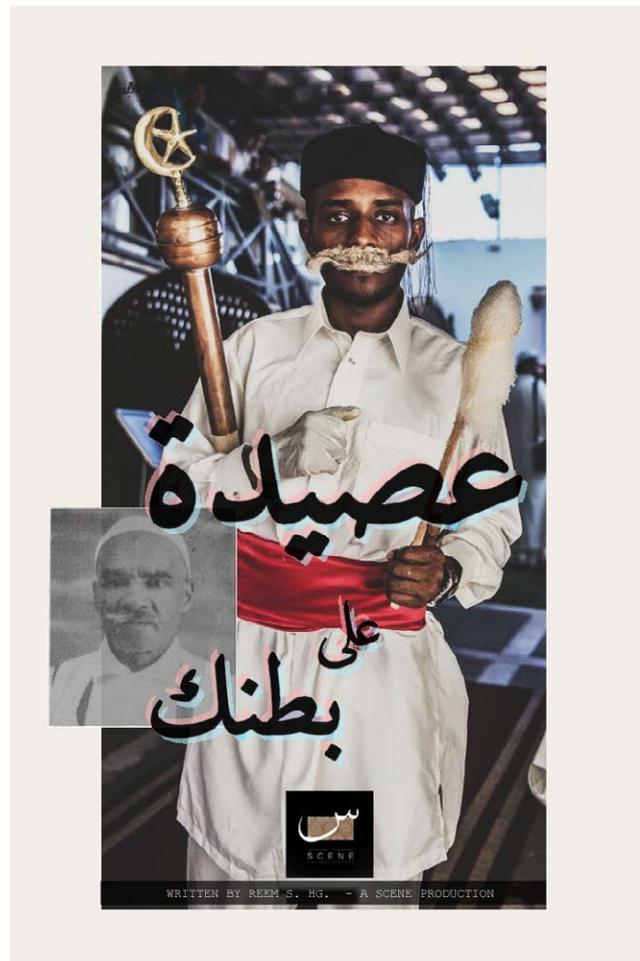
terrain. Concernant la fragmentation sociale qui résulte de la suppression et de la marginalisation des groupes culturels et ethniques par l'autoritarisme, la culture sert de plate-forme d'échanges, de points de vue et d'identités. Elle est un moyen de sensibilisation aux questions considérées comme importantes par et pour le peuple.

La culture peut donc être utilisée à des fins d'éducation, de dialogue interculturel et de promotion de l'inclusion, ainsi qu'à des fins économiques importantes, en valorisant les ressources culturelles locales comme moyen d'autonomiser les communautés, ce qui favorise la reconnaissance et la prospérité au niveau local et atténue le ressentiment à l'égard de la centralisation.

Alors qu'une utilisation libre et démocratique de la culture n'a été revendiquée qu'après la fin de l'autoritarisme en 2011, les Libyens sont encore en train de redécouvrir ces valeurs culturelles pour la cohésion et la prospérité. Néanmoins, immédiatement après la fin de la révolution de 2011, une partie de la société a rapidement attiré l'attention sur les avantages de la culture pour le bien-être, qui est devenu le principal avantage de l'utilisation de la culture sur le terrain, les pratiques artistiques ont offert une échappatoire et une thérapie psychologique pour un public épuisé par les conflits.

Les expositions de beaux-arts, les ateliers d'art, les projections de films et les visites de sites du patrimoine culturel ont été parmi les pratiques les plus populaires ces dernières années, malgré les restrictions imposées aux acteurs culturels par les groupes armés, par l'absence de soutien de la part de l'État et par une faible expérience de gestion de projets. D'autre part, il est intéressant de noter que depuis que la nation a franchi le cap de la décennie après le soulèvement de 2011, on observe un virage, léger mais audacieux, dans la manière dont la culture est instrumentalisée par les acteurs culturels en Libye.

Depuis 2020, notamment, diverses formes de productions artistiques, notamment les séries télévisées, les vidéos, la peinture, l'art dans l'espace public, la littérature et la musique sont de plus en plus utilisés comme moyens pour aborder des questions plus critiques et sensibles au sein de la société libyenne, telle que l'éducation sur les histoires marginales et les récits alternatifs, la discussion autour de l'impact de la guerre civile et du déplacement des populations, sur les expériences de vie individuelles, et aussi les droits des femmes et des groupes ethniques marginalisés. Certaines de ces productions culturelles ont sensibilisé l'opinion publique de manière inédite, principalement en raison des sujets controversés traités qui, en dépit de quelques réactions négatives, ont réussi à diffuser des récits alternatifs, auparavant négligés, et à provoquer des débats.



Malgré l'essor des arts et de la culture sur le terrain comme outils de dialogue public et de renégociation de l'identité sociale, l'État n'a cependant pas encore rattrapé son retard. Hormis de nombreuses faiblesses, on peut toutefois relever deux améliorations dans la reconnaissance par l'État du rôle vital de la culture dans cette phase. En premier lieu, l'ancienne Autorité générale de la Culture est devenue un ministère de la Culture et du Développement cognitif au sein de l'actuel Gouvernement d'unité nationale (GNU) ; l'artisanat traditionnel a été, quant à lui, inclus en tant que ressource culturelle et pour la première fois comme politique principale, selon le ministère du Tourisme et de l'Artisanat traditionnel. Deuxièmement, les visites sans précédent de tous les premiers ministres consécutifs du gouvernement actuel et du précédent Gouvernement d'accord national de l'Ouest, ainsi que la présence constante d'un ministre du GNU à des manifestations culturelles et artistiques privées sont aussi des éléments très positifs.

La culture peut donc être utilisée à des fins d'éducation, de dialogue interculturel et de promotion de l'inclusion, ainsi qu'à des fins économiques importantes, en valorisant les ressources culturelles locales comme moyen d'autonomiser les communautés, ce qui favorise la reconnaissance et la prospérité au niveau local et atténue le ressentiment à l'égard de la centralisation.





Il reste toutefois de nombreuses lacunes aux niveaux législatif et exécutif de l'État en matière de culture. Plus important encore, bien que la Constitution provisoire et le dernier projet de Constitution de 2017 reconnaissent la diversité culturelle de la société libyenne, ils ne garantissent pas les droits culturels. Il n'existe donc pas de soutien juridique fondamental qui protégerait les acteurs culturels du harcèlement des groupes armés, fréquent les années précédentes, mais moindre depuis 2018 ; laissant progressivement la place à la croissance d'un mouvement artistique plus audacieux, mentionné ci-dessus. De plus, en l'absence de cadres législatifs concernant les droits culturels et la diversité, certaines institutions culturelles importantes de l'État continuent de réaffirmer les monocultures dominantes dans leurs politiques et leurs plans d'action, ce qui provoque le ressentiment de l'opinion publique qui semble aujourd'hui beaucoup plus culturellement consciente que les dirigeants politiques. C'est pourquoi, à Scene for Culture & Heritage, nous croyons au renforcement des mouvements culturels issus de la société civile sur le terrain qui contribuent à l'inclusion et à la pluralité culturelle. Depuis décembre 2011, nous avons été témoin le pouvoir des arts et de la culture en rassemblant des groupes rivaux et en créant des liens entre des récits conflictuels au niveau local. Grâce à ces observations tout au long de la dernière décennie, Scene contribue aujourd'hui au développement du secteur culturel et de ses valeurs sociales, principalement de deux manières :

Tout d'abord, nous plaidons pour l'importance de développer des politiques culturelles publiques au sein de l'État libyen. Cela passe par un travail sur la mémoire, la découverte et la sauvegarde d'une période de prospérité culturelle en Libye avant 1969, en mettant l'accent sur ses avantages sociaux et économiques tels que perçus par la communauté. Les souvenirs et les opinions de la population sont accessibles grâce aux archives immersives d'histoire orale en ligne, ce qui permet de démontrer l'importance de la culture dans la construction de la nation.

Deuxièmement, nous nous interrogeons sur les forces et les lacunes des politiques culturelles publiques actuelles en consultation avec leurs bénéficiaires. Cette cartographie repère et évalue le soutien de l'État à la culture au niveau local, et propose des recommandations politiques ou de planification qui répondent directement aux besoins des communautés. Le but de Scene est de créer ainsi des liens entre les institutions et les organisations de terrain pour faciliter la planification culturelle locale à travers la circulation de l'information et renforcer donc le mouvement culturel.

En plein milieu de cette phase cruciale de transition de la Libye vers la reconnaissance et la réalisation de la pluralité culturelle, nous pensons que les efforts collectifs doivent se concentrer sur la construction de cadres législatifs et d'institutions qui permettent, renforcent et célèbrent les cultures plurielles de la Libye, car elles sont la valeur de cette nation. ♦

EN LIBYE, UNE CULTURE ARTISTIQUE PARADOXALE

Mahmoud Alfatahli

Animateur 2D et artiste digital

Je m'appelle Mahmoud Alfatahli. Je suis animateur et artiste numérique et je travaille dans un studio d'animation à Tripoli (Desert Monkeys) avec cinq autres artistes. Je partage ici mon regard, en tant qu'artiste qui a grandi humainement et qui s'est formé techniquement dans le contexte libyen. Je vais parler de ce que je qualifierai de « culture artistique paradoxale » en Libye, en prenant comme exemple les obstacles rencontrés en Libye par le Comic-Con (comic convention : festival de la culture pop).

LA SCÈNE ARTISTIQUE EN LIBYE :

L'art a toujours existé sous une forme ou une autre dans la culture libyenne, il a changé et s'est développé à travers l'histoire jusqu'à trouver une identité propre. Mais si l'on parle d'art aujourd'hui, on se trouve dans une sorte de flou étrange : l'art n'est ni promu, ni opprimé, il est coincé entre la force de la tradition, la pression religieuse et les nouvelles pratiques artistiques qui viennent de l'étranger.

Culturellement, c'est un objet de fierté : beaucoup de familles soutiennent leurs enfants et louent leur « talent », parfois presque trop, mais lorsqu'il faut passer aux choses sérieuses et décider par exemple de poursuivre une carrière artistique, ce sont les premières à s'y opposer, même si leurs intentions sont nobles car elles s'inquiètent de leur avenir. Mais cette attitude provient en fait d'une ignorance profonde de ce sujet.

En général, l'art dans la culture libyenne n'a jamais dépassé le stade du « hobby » : c'est quelque chose que l'on fait les jours de repos, comme jouer ou aller se baigner.

Sans parler du fait que les artistes ne sont pas pris au sérieux lorsqu'ils demandent à être rémunérés : l'art est toujours considéré comme un service gratuit, une faveur à la famille, ou alors on marchande un prix ridiculement bas.



Sur le plan religieux, la situation est chaotique. Mon opinion personnelle est qu'aucun écrit dans l'Islam n'interdit clairement les pratiques artistiques. Bien sûr, nous avons nos restrictions liées à la nudité ou à d'autres controverses musulmanes, mais il s'agit alors de points de vue spécifiques et non de l'art lui-même.

Mais on trouvera beaucoup de gens qui s'opposent à ce que l'on dessine des visages de façon réaliste, d'autres pour qui l'usage de tout type d'image est interdit.

La musique est largement perçue comme « *haram* », et c'est un comble, même par les gens qui en écoutent et qui disent « je prie pour que Dieu m'aide à arrêter un jour ». Mais là aussi, il s'agit d'un sujet controversé, il faudrait tout un livre pour expliquer les différents points de vue sur la musique en Libye.

Quel est le degré d'acceptation des nouvelles pratiques artistiques ?

L'illustration, la musique, la comédie et le chant sont des arts anciens, donc il y aura toujours une majorité favorable, en particulier ceux qui appartiennent à la catégorie traditionnelle : « parce que vous savez, c'est la tradition ».

Je ne peux pas nier l'importance de l'art traditionnel qui soutient l'identité et les cultures libyennes et les préserve de la disparition.

Mais après 42 ans d'un gouvernement et d'une culture à l'esprit fermé, on peut probablement imaginer comment les nouvelles formes d'art sont traitées, en particulier celles qui sont jugées « trop étranges ».

Pour donner une idée, voici quelques stéréotypes sur les formes d'art venant de l'étranger :

- ♦ Presque tous les styles de rock : satanique
- ♦ L'animation : des dessins animés pour les enfants
- ♦ Tout type de surréalisme : fou ou mentalement instable
- ♦ La bande dessinée : pour les gosses
- ♦ Le hip hop : pour les délinquants

Je pourrais encore continuer, mais cela donne déjà une idée de l'étroitesse de vue et des préjugés de ces gens sur l'art et son impact réel. Vous pouvez donc imaginer comment ces points de vue affectent la capacité d'un artiste à créer un marché pour promouvoir et pérenniser sa pratique.

Maintenant que nous avons abordé les points de vue divergents (paradoxaux) sur l'art en Libye et la manière dont une mentalité fermée peut pousser ces points de vue jusqu'aux extrêmes, voyons ce qui se passe si l'on donne le pouvoir à ces extrêmes.

L'équation est simple : idéologies extrêmes + pouvoir - toute forme de loi = milices, à savoir une simple bande de miliciens autonomes totalement libres de décider ce qui est bon ou mauvais.

CE QUI NOUS AMÈNE AU COMIC-CON.

L'illustration, la musique, la comédie et le chant sont des arts anciens, donc il y aura toujours une majorité favorable, en particulier ceux qui appartiennent à la catégorie traditionnelle : « parce que vous savez, c'est la tradition ».

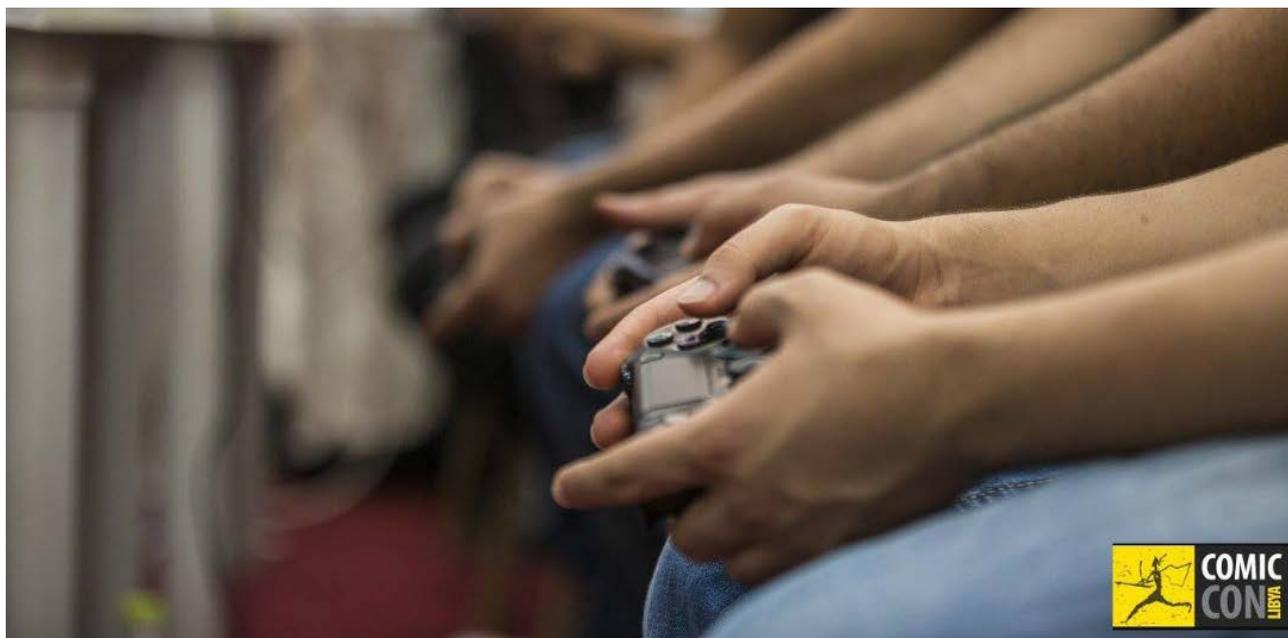
Les 2 Comic-Cons de 2016 : nous étions un groupe d'artistes/amis qui essayions simplement de trouver notre voie dans cet environnement étrange, en sachant que nous poursuivions tous quelque chose pour lequel aucun marché n'existait en Libye, où les formes d'art séquentiel n'étaient pas prises au sérieux, et largement considérées comme de la « caricature » ou des « dessins animés pour les enfants », et que les plus grands artistes dans ce domaine parvenaient à peine à gagner de quoi survivre.

Mais nous étions optimistes, quel qu'ait été l'environnement libyen, nous avons toujours cru qu'internet commençait à changer les perspectives et qu'un

public jeune de plus en plus nombreux s'intéressait à des domaines comme les mangas, les comics, les spectacles d'animation, entre autres.

Nous avons donc commencé à planifier une exposition ou un événement strictement réservé aux formes d'art séquentiel comme celles mentionnées plus haut.

Nous parlions beaucoup des nombreux Comic-Cons que nous rations car ils étaient organisés à l'étranger – le festival de BD de Dubaï avait lieu à ce moment-là – et pour plaisanter, quelqu'un a suggéré que nous organisions un mini Comic-Con, car nous avions un espace vraiment petit. Mais avec le temps, cette plaisanterie est devenue réalité, et nous avons amélioré l'événement avec toute l'aide que nous avons pu trouver.



Nous avons décidé d'officialiser le projet et de lancer une page Facebook, un petit Comic-Con dans un petit local, avec un petit groupe d'artistes, des petits stands de magasins indépendants locaux liés au Comic-Con – bandes dessinées, figurines, etc. – et peut-être même d'y faire entrer une cabine d'arcade.

La page et le concept ont reçu une réponse extrêmement positive, les gens étaient impatients et avaient des attentes bien plus importantes que prévues par rapport à l'événement. Nous avons essayé de garder le contrôle en disant qu'il s'agissait seulement d'un petit événement test, qui deviendrait peut-être plus grand à l'avenir.

Mais très rapidement, nous avons reçu des appels de différentes personnes qui souhaitaient nous aider à organiser l'événement ou l'intégrer au sein de leurs propres événements.

Nous ne voulions pas céder cet événement à des gens qui ne s'intéressaient qu'à son aspect commercial, car notre but était uniquement de créer une communauté, pas d'en tirer un bénéfice, et nous avons donc refusé de nombreuses propositions qui nous semblaient trop axées sur le profit ou qui cherchaient à exploiter la popularité de l'événement.

Pour faire court, l'événement a continué à gagner en popularité et nous avons commencé à prévoir des locaux plus grands et de meilleurs sponsors pour en faire un événement vraiment officiel. À ce moment-là, nous rencontrions des problèmes internes et l'un de nos membres a décidé de se lancer en solo, ce qui a conduit à l'organisation de deux Comic-Cons.

Nous n'avons pas aimé la manière dont le ministère de la Culture gérait les choses, car ils essayaient de nous faire travailler pour eux plutôt que de collaborer avec eux, et d'ajouter des choses qui n'avaient rien à voir avec

l'événement, sans parler de la corruption qui règne dans l'institution. Nous avons donc décidé de nous séparer d'eux et d'organiser l'événement nous-mêmes avec l'aide de sponsors locaux ici et là.

Je ne détaillerai pas les nombreux obstacles que nous avons rencontrés dans l'organisation de l'événement, notamment les problèmes liés à l'autre Comic-Con. Je passerai directement à l'un de nos principaux questionnements de cette époque, l'aspect cosplay (se travestir, se costumer) de l'événement. Le cosplay est un élément essentiel d'un Comic-Con, mais étant donné le contexte libyen difficile, nous avons dû y prêter particulièrement attention : c'était IMPOSSIBLE que des filles portent un costume qui révèle leur corps, impossible aussi de représenter des personnages controversés avec un symbolisme quelconque. Nous avons donc décidé d'un système dans lequel les personnes souhaitant se costumer devaient nous envoyer les costumes à l'avance pour approbation.

Nous ne voulions pas imposer une idéologie, mais il fallait voir la réalité en face, et la réalité consistait à assurer la sécurité de tous les participants à l'événement.

Malgré les tentatives d'autres organisateurs de retarder le Comic-Con, et les retards pris ici et là, nous avons finalement pu ouvrir le 23 septembre 2016 le premier Comic-Con jamais organisé en Libye.

La popularité de l'événement a crû bien au-delà de nos attentes. Nous n'avons jamais publié d'annonces payantes sur Facebook, nous avons seulement publié des invitations sur des pages aux thèmes similaires, afin de n'atteindre que les personnes ouvertes à l'idée et d'éviter toute publicité négative. Même ainsi, l'événement est devenu viral, les gens étaient excités, certains étaient contre et des trolls ont menacé d'attaquer l'événement – nous nous sommes assurés qu'ils n'étaient que des trolls.

Connaissant les problèmes économiques auxquels les Libyens sont confrontés, nous avons fixé un prix très bas pour les billets, autour de 0,25 dollar US. La vente de billets était principalement destinée à contrôler la densité des visiteurs et à financer l'événement lui-même. Encore une fois, nous n'avons réalisé aucun bénéfice, nous avons même payé de notre poche pour réaliser certaines de nos idées.

Le premier jour a été génial jusqu'à ce qu'on ait une panne de courant. En Libye, le courant est en panne en moyenne 12 heures par jour. Nous avons parlé avec l'administration qui nous avait promis d'assurer l'alimentation électrique du local pendant trois jours... mais ce n'est pas ce qui s'est passé, et nous avons dû louer un énorme générateur, qui nous a coûté tout ce que nous avons plus notre propre argent, mais les choses se sont bien passées après cela.

Le deuxième jour a été le meilleur, nous étions fatigués mais nous sommes parvenus largement à presque tout contrôler. Or l'événement devenait de plus en plus populaire à mesure que les gens en entendaient parler – même des personnes que nous ne voulions pas atteindre, à ce stade.

Les gens ont commencé à faire la queue pour entrer, avec des billets à très bas prix, toutes les places ont été vendues très vite, et des gens restés dehors voulaient entrer... Nous n'avions plus de billets, ce qui veut dire que nous étions déjà surchargés ; une dépêche de Reuters a indiqué que 20.000 personnes avaient participé à l'évènement, alors que nous prévoyions d'en accueillir 6000 à 7000 au maximum.

Or, les administrateurs du local nous ont informé qu'ils allaient ouvrir les portes gratuitement pour ne pas laisser les gens attendre dehors, et ils l'ont fait. Nous n'avons plus été en mesure de filtrer les participants, et nous avons perdu le contrôle des personnes qui venaient costumées. À ce stade, je ne pouvais que sourire et penser que c'était une formule parfaite pour le chaos.

Soyons clairs, le cosplay est un mélange d'art et de performance, il faut du temps et des compétences pour réaliser un costume, et du charisme pour porter son déguisement et jouer son rôle.

De nombreuses photos sont apparues sur les réseaux sociaux, on nous accusait d'être athées, satanistes ou bouddhistes. Je ne suis pas sûr qu'on puisse combiner

ces trois croyances, mais comme nous savions que ces gens n'étaient pas très logiques, nous avons commencé à nous inquiéter parce que l'événement devenait vraiment viral. Je veux dire que c'était bien, mais ce n'était pas ce que nous voulions, une personne est venue avec un costume vraiment bien fait de « Maléfique » de Disney, j'étais à la fois ébahi et effrayé, quand je l'ai vue, je me suis dit « WOW, on est foutus », et sa photo est devenue virale et a été utilisée pour prétendre que nous étions des satanistes, à cause des très longues cornes du personnage.

Mais d'une manière ou d'une autre, nous sommes venus à bout du deuxième et du troisième jour, jusqu'à ce que nous recevions une réelle menace de l'une des milices basées à Tripoli. Nous avons eu très peur

pour le bien-être de nos participants et avons donc décidé d'arrêter l'événement immédiatement sous le prétexte de « problèmes techniques », afin de ne pas effrayer les gens. Nous avons demandé aux visiteurs de partir dans le calme et nous sommes restés en pensant nous faire arrêter.

Nous étions optimistes, quel qu'ait été l'environnement libyen, nous avons toujours cru qu'internet commençait à changer les perspectives et qu'un public jeune de plus en plus nombreux s'intéressait à des domaines comme les mangas, les comics, les spectacles d'animation, entre autre.

Mais certains de nos bénévoles connaissaient des gens qui travaillaient avec ces milices, donc ils se sont renseignés et finalement, la menace ne provenait que de quelques individus, et ils les ont empêchés de faire quoi que ce soit.

Près d'un mois plus tard, le deuxième Comic-Con a été organisé, les organisateurs avaient des idées différentes sur son organisation mais les gens l'ont apprécié aussi. Nous y avons participé aussi parce qu'on ne pouvait pas rester de notre côté, et c'était généralement un événement réussi, puisque l'essentiel était de construire une communauté et de donner aux gens un lieu où ils pouvaient s'échapper de la dure réalité quotidienne des libyens.

Le premier incident est arrivé à une personne qui s'appelle « Mohammed Ben Taher », une très bonne personne avec un grand cœur, la seule personne qui m'ait parlé de créer réellement son costume plutôt que de l'acheter. Nous nous sommes rencontrés plusieurs fois avant notre Comic-Con et il était vraiment passionné. Il aime vraiment le cosplay car il le pratiquait enfant pour Halloween quand il vivait en Allemagne. Il a donc vu ça comme une chance de faire quelque chose qu'il aimait, il s'est costumé en « Aang » du dessin animé *Avatar*, un gamin chauve qui doit sauver quatre nations pendant la guerre.

C'était un dessin animé pour les enfants, sans rien de dissimulé, qui était doublé en arabe.

Son personnage était basé sur les enfants du temple de Shaolin, car il devait avoir l'air de quelqu'un qui connaissait les arts martiaux. Comme Mohammed avait choisi ce personnage et que son costume était vraiment bien fait, ils ont pris cette excuse pour nous présenter comme des « bouddhistes » et des « illuminati » et accuser l'événement de promouvoir des idéologies « contraires à nos traditions et idéologies islamiques ».

Donc, une semaine après le deuxième Comic-Con, où il portait le costume de « Saitama » du dessin animé japonais « One Punch Man », il s'est fait kidnapper alors qu'il sortait avec des amis. Si je me souviens bien, il a disparu pendant près de deux semaines puis a été déposé dans la rue par une voiture banalisée. Nous ne savons donc pas exactement quelles milices l'ont kidnappé, mais nous lui avons rendu visite après. Pendant près de deux semaines, ils l'ont torturé physiquement et mentalement pour le forcer à avouer qu'il agissait pour des forces étrangères et avait été envoyé ici pour promouvoir des idéologies athées. Ils l'ont interrogé avec la méthode du bon flic et du mauvais flic, mais en bien plus extrême, ils ont allumé un briquet jusqu'à ce qu'il soit brûlant et l'ont appuyé sur sa peau, ils lui ont enfoncé des agrafes dans la jambe avec une agrafeuse pneumatique, ils l'ont soumis à une noyade simulée, et une fois, ils l'ont forcé à se mettre à genoux et ils lui ont bandé les yeux, il entendait le bruit de grosses bottes qui marchaient et une voix profonde a commencé à parler de son « dossier ». Quelqu'un derrière lui a expliqué pourquoi il était là, et cette voix a dit sans hésitation : « Qu'est-ce que vous attendez ? Exécutez-le ». On peut imaginer le niveau de peur et d'angoisse qu'on doit ressentir à ce moment : la torture physique et mentale, pour rien de plus qu'un déguisement de dessin animé. Lorsqu'il est revenu, il n'a plus quitté son quartier pendant presque un an, je ne peux qu'imaginer l'angoisse qu'il a ressentie pendant cette période.

Il n'a pas été la seule personne affectée : il faisait partie d'un petit groupe de gens qui essayaient de lancer une communauté de cosplay, une chose que je n'aurais jamais imaginée en Libye, ils voulaient aider les Libyens et leur apprendre à se déguiser, mais bien sûr, après l'incident de Mohammed, ils ont arrêté le groupe et se sont tous cachés. Les répercussions ont continué après cela, et nous sentions que les choses étaient devenues plus sérieuses. Après une longue réflexion, puisqu'il était difficile de trouver davantage de sponsors tant qu'il existait « 2 Comic-Cons » et que l'autre côté refusait de regrouper les événements, et puisque nous n'étions pas sûrs de disposer d'une vraie organisation pour sécuriser l'événement, nous avons décidé de repousser l'événement jusqu'à nouvel ordre. Mais même avec tous ces signes, les organisateurs de l'autre Comic-Con n'ont pas su voir le danger qui les menaçait. ♦

Une semaine après le deuxième Comic-Con, où il portait le costume de « Saitama » du dessin animé japonais « One Punch Man », il s'est fait kidnapper alors qu'il sortait avec des amis. Si je me souviens bien, il a disparu pendant près de deux semaines puis a été déposé dans la rue par une voiture banalisée. Nous ne savons donc pas exactement quelles milices l'ont kidnappé, mais nous lui avons rendu visite après.



REGARD SUR LA SITUATION DES FEMMES LIBYENNES DEPUIS LE 17 FÉVRIER 2011

Madame Salima Musbah Al-Fakhri

Présidente du Forum pour l'émancipation des femmes et de la jeunesse, présidente du Conseil d'investissement et du commerce libyen, et femme d'affaires



LA PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ LIBYENNE

La société libyenne est fondamentalement patriarcale. Elle porte une vision stéréotypée des femmes les écartant de toute activité politique et de toute participation à la vie publique. Par conséquent, les Libyennes, en général, et les activistes dans le domaine des droits des femmes, en particulier, ne bénéficient pas d'un environnement propice pour protéger leurs droits et faciliter leurs activités.

Toutefois, des disparités significatives existent d'une région à l'autre en fonction de la culture ou de la coutume sociale locale. Par exemple, les femmes sont beaucoup plus respectées dans le sud de la Libye. En effet, elles peuvent se déplacer plus facilement, en particulier dans les régions reculées de Morzuk-Obari-Ghat. Le statut de la femme dans cette société tribale est différent : chez les Touaregs en particulier, c'est la mère qui hérite du pouvoir, non pas le père ; les femmes ont donc leur mot à dire et leurs paroles sont respectées. Plus on se dirige vers le nord, à savoir les zones les plus urbaines comme Sebha, capitale du Sud, plus cette liberté diminue. Bien que les habitants du Fezzan aient une vision plus ouverte des femmes, certaines tribus leur imposent des restrictions.

Dans l'Ouest du pays qui est plus densément peuplé et urbanisé, comme à Tripoli, il existe une grande disparité au niveau du regard que l'on porte sur les femmes : cela dépend du milieu culturel et social, mais cette perception demeure une des meilleures du pays. Cependant, dans les régions montagneuses de l'Ouest, les restrictions sociales représentent un vrai obstacle pour les femmes, notamment lorsqu'il s'agit de l'accès aux fonctions politiques. En outre, certaines régions continuent de priver les femmes de leur droit à l'héritage. L'Est du pays ressemble à l'Ouest : on y trouve aussi des disparités concernant le statut des femmes et de leur liberté. Si on constate une plus grande liberté à Benghazi, cette liberté se réduit au fur et à mesure que l'on se rapproche des petites villes éloignées où la tribu et ses coutumes règnent en maître.

L'amélioration du niveau d'éducation et de connaissance des femmes leur permettra, à l'avenir, d'accéder à de nombreux postes et fonctions. De plus, il faut mentionner que les femmes sont bien plus nombreuses que les hommes dans la société libyenne et elles constituent le socle des électeurs à venir.

Autre aspect important, les guerres ont causé un profond fossé en termes d'éducation qui aura un impact majeur sur l'avenir de la société libyenne. En effet, alors que de nombreux jeunes hommes ont rejoint les lignes de front et les combats et ont dû abandonner leurs études, les jeunes filles ont en revanche poursuivi leur scolarité. Cela engendrera un décalage culturel au sein des nouvelles générations et aura un impact sur les relations entre les femmes et les hommes. L'amélioration du niveau d'éducation et de connaissance des femmes leur permettra, à l'avenir, d'accéder à de nombreux postes et fonctions. De plus, il faut mentionner que les femmes sont bien plus nombreuses que les hommes dans la société libyenne et elles constituent le socle des électeurs à venir.

Aujourd'hui, l'accès des femmes aux postes de pouvoir est l'un des problèmes les plus importants à l'origine des tensions. En effet, certains considèrent que cela représente une violation des lois de la religion musulmane. Autre sujet épineux, le droit de la femme libyenne de transmettre sa nationalité à ses enfants puisque ce droit est considéré comme une menace pour la sécurité nationale du pays. A cela s'ajoute l'égalité dans l'héritage qui est aussi une question délicate.

Afin de contrer les tendances extrémistes religieuses, aucun discours modéré et éclairé n'existe pour éradiquer les idées fausses répandues dans la société. Au contraire, ces idées obscurantistes et injustes ne cessent de se propager.

LE RÔLE DES FEMMES DANS LA VIE POLITIQUE

La période qui a suivi ce que l'on appelle communément « la Révolution du 17 février 2011 » a connu une forte mobilisation féministe qui s'est manifestée à travers la participation massive des femmes dans les manifestations. Très rapidement, les femmes ont commencé à s'organiser en adhérant à des organisations et des associations. Juste après le 17 février, les femmes ont occupé 33 sièges au Congrès général national, soit 16,5 % de l'ensemble des sièges du Parlement. Une vague d'optimisme s'est répandue dès lors au sein des organisations des droits humains et auprès des élites féministes.

Cependant, cet optimisme n'a pas perduré, car les événements qui ont suivi ont conduit à une profonde déception. En effet, seulement 7 femmes sur un total de 60 membres ont été élues pour siéger à l'Assemblée constitutionnelle suite aux efforts considérables des militantes au sein des organisations de protection des droits humains. Et lors des élections législatives de 2014, les femmes n'ont obtenu que 30 sièges sur 200 au sein du Parlement.

Lorsque la mission des Nations unies a pris en charge le dialogue entre les partis politiques en conflit, les femmes ont non seulement participé à ce dialogue, mais également aux divers processus qui l'accompagnaient. Cela dit, cette participation n'a pas eu l'impact suffisant pour permettre aux femmes d'obtenir un siège au Conseil présidentiel. En effet, la marginalisation s'est poursuivie.

Au début 2020, dans le cadre d'un nouveau dialogue onusien à Genève, il avait été question que les femmes occupent au moins 35 % des postes dans le gouvernement, mais cette condition n'a pas été remplie. Néanmoins, il est intéressant de constater que la présence des femmes dans ce dialogue réunissant 75 membres de tous les partis politiques en lutte pour le pouvoir dans le pays a été satisfaisante. Leur participation, pourtant insuffisante, a eu un impact clair.

LES JEUNES SONT-ILS CEUX QUI SOUTIENNENT LE PLUS LES FEMMES ?

Après 2011, les jeunes étaient les plus solidaires concernant les problèmes des femmes en raison du lien social et humain qui les unit. Et il est clair que les femmes viennent en aide aux jeunes qui sont souvent leurs enfants ou leurs frères. En outre, les objectifs des femmes et des jeunes se croisent autour de causes communes.

Les jeunes comprennent le mieux les problèmes des femmes et défendent leur cause à des degrés variables qui dépendent de leur niveau d'éducation, de la zone géographique à laquelle ils appartiennent et de leur idéologie.

Cependant, au cours de ces dernières années, on a observé une montée des discours puritains provenant de la jeunesse ainsi que certains commentaires extrémistes qui attaquent les femmes et les militantes et les accusent de ne pas respecter la religion et de dégrader l'image de la femme. Celles-ci ne devraient pas voyager, rester à la maison... Ces jeunes ont une interprétation fautive de ces sujets et des versets du Coran.

Au cours de ces dernières années, on a observé une montée des discours puritains provenant de la jeunesse ainsi que certains commentaires extrémistes qui attaquent les femmes et les militantes et les accusent de ne pas respecter la religion et de dégrader l'image de la femme. Celles-ci ne devraient pas voyager, rester à la maison... Ces jeunes ont une interprétation fausse de ces sujets et des versets du Coran.

Des enlèvements, des intimidations et des extorsions de nombreuses femmes ont également eu lieu. Beaucoup de ces actes demeurent impunis. Certaines femmes ont dû mettre fin à leurs activités et s'éloigner de la scène politique, en raison de menaces et de harcèlements.

LES VIOLENCES CONTRE LES FEMMES

L'environnement sécuritaire, politique et social en Libye menace encore aujourd'hui le travail et la vie non seulement des femmes qui défendent les droits de la femme, mais également celles qui sont actives dans la vie publique.

Du point de vue juridique, certaines lois, datant de l'époque de Kadhafi, qui soutenaient ou protégeaient les femmes ont été abrogées (comme celle qui permet aux femmes divorcées ayant la garde des enfants d'avoir un foyer).

En ce qui concerne la sécurité, plusieurs activistes, femmes politiques, avocates ou personnalités médiatiques ont été assassinées : Mme Salwa Bugaighis, la députée Mme Fariha Al-Barakawi, la journaliste Insaf, l'avocate Hamida Al-Asfar et Hanan Al-Barassi, pour n'en citer que certaines. Des enlèvements, des intimidations et des extorsions de nombreuses femmes ont également eu lieu. Beaucoup de ces actes demeurent impunis. Certaines femmes ont dû mettre fin à leurs activités et s'éloigner de la scène politique, en raison de menaces et de harcèlements.

En 2016, j'ai dû moi-même refuser le poste de ministre de la Jeunesse et des Sports. A cette époque, j'ai été victime d'une énorme campagne de diffamation dans les médias qui a ciblé ma vie personnelle, mon travail, ma famille et mes collègues. On m'a accusée de trahison et d'espionnage, ainsi que d'autres accusations déshonorantes.

Bien qu'il n'existe pas de statistiques officielles sur les violences à l'égard des femmes, on sait que les violences ciblant les militantes et les activistes se passent dans les villes les plus modernes et les plus peuplées, telles que Tripoli et Benghazi.

Par ailleurs, la présence de plusieurs femmes dans les prisons sans avoir bénéficié de procès ni de la possibilité de communiquer avec des instances de défense des droits humains illustre parfaitement l'impunité qui règne.





CONCLUSION

Il est clair que les femmes libyennes sont encore confrontées à plusieurs défis, mais il n'existe toujours pas de stratégie claire pour renforcer leurs droits et améliorer leur situation. En outre, la concurrence entre les femmes, en particulier entre les militantes des droits des femmes, pour obtenir le pouvoir, leur a causé du tort. Il s'agissait souvent de profiter des financements, de promouvoir sa propre image ou d'accéder à des postes sous l'égide du slogan des droits de femmes. Cela a provoqué une perte de confiance en leur cause parmi les autres femmes et la société en général.

Évidemment, on ne va pas mettre toutes les organisations féministes et toutes les militantes dans le même sac. On se demande cependant s'il existe un mouvement féministe suffisamment fort pour apporter des changements dont l'influence serait positive sur la situation actuelle des femmes.

Or, malgré tous les défis et les échecs qui peuvent rendre la vision de la situation quelque peu sombre, nul ne peut nier que la prise de conscience des femmes en général s'est améliorée. En effet, elles se rendent compte de l'importance et de briser tous les stéréotypes sociaux afin de développer leurs compétences et devenir autonomes.

On peut donc encore y croire, même si cela exige beaucoup de travail, des alliances solides, une vision claire et un programme spécifique pour mener à bien le mouvement des femmes.

Ces aspirations peuvent être atteintes grâce à une nouvelle élite féministe qui pourrait réaliser ce que les autres n'ont pas pu conquérir à cause de la difficulté des étapes précédentes. La faiblesse de l'État et l'impuissance du mouvement féministe ne peuvent être contournés que grâce au soutien que la communauté internationale peut apporter pour consolider les droits des femmes. Il s'agit de l'espoir le plus tangible et le plus plausible. ♦

L'ÉCONOMIE ET LES FEMMES

Depuis 2011, le pays a connu de nombreux changements sur le plan économique. Ces changements ont été influencés par le contexte politique et sécuritaire interne ainsi que des événements externes, à savoir la fluctuation du prix du baril de pétrole qui représente le principal pilier de l'économie libyenne. Il en a résulté une détérioration significative et rapide de la situation économique du pays qui a affecté le niveau de vie des familles et en particulier des femmes.

À cause des changements démographiques et économiques ainsi que des guerres successives que connaît le pays depuis 2011, on observe une augmentation du nombre de femmes veuves, celles en charge de leur famille ainsi que des orphelines sans subsistance matérielle. Cette situation oblige les femmes à trouver des alternatives pour gagner leur vie et pour subvenir à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leurs enfants, et parfois même à avoir recours à la prostitution pour gagner sa vie.

Par ailleurs, il est important de souligner que le budget préparé par le gouvernement d'unité nationale dirigé par Abdel Hamid al-Dabaiba en 2021 attribue près d'un million de dinars libyens à sa jeunesse. Aucune somme n'est dédiée directement aux femmes.

UNE LECTURE DE L'INTERSECTIONNALITÉ

Lamis Ben Aiyad

Militante des droits humains et experte en développement et en consolidation de la paix

L'intersectionnalité se définit comme « la manière complexe et cumulative des effets de multiples formes de discrimination (telles que le racisme, le sexisme et le classisme) qui se combinent, se chevauchent ou se croisent, en particulier dans les expériences des individus ou des groupes marginalisés. » (Dictionnaire Merriam-Webster)

La couleur, la race et le sexe sont les principales identités qui, dans la plupart des cas, déterminent la façon dont nous percevons les autres. Par exemple, nous percevons le discours d'un homme blanc de manière différente de la façon dont nous percevons le discours d'une femme noire. Nos origines et nos propres stéréotypes jouent également un rôle fondamental dans notre perception de ces identités, pas seulement la couleur et le genre : il s'agit plutôt de la manière dont ces identités s'imbriquent dans notre réalité pour provoquer des inégalités. Ce chevauchement d'identités s'appelle l'intersectionnalité.

Beaucoup soutiennent que s'intéresser à l'intersectionnalité ne remet pas seulement en question la manière dont nous jugeons les autres, mais qu'il s'agit aussi de déconstruire un système politique conçu pour reconnaître et protéger les identités uniques. La plupart des lois traitent les inégalités séparément, mais que se passe-t-il lorsque deux identités ou plus se superposent pour accentuer la discrimination ? Certaines identités peuvent fonctionner ensemble pour provoquer des discriminations.

La Libye est composée d'un large éventail d'identités, de cultures, de couleurs et de langues. Cette vue d'ensemble de la grande diversité et de la grande étendue du pays est nécessaire. Cependant, afin de pouvoir appréhender et inclure ces communautés, il faut une compréhension plus approfondie des besoins et des récits spécifiques au contexte de chacun. Cela permet aux mouvements et aux organisations de la société civile d'être plus inclusifs et mieux informés, non seulement sur les problèmes d'ensemble, mais aussi sur la façon dont les différentes communautés peuvent être affectées par chaque sujet. Par exemple, si on prend l'accès aux transports, au niveau national, de nombreuses questions se posent : comment ce sujet touche les hommes à Tripoli ? Et comment touche-t-il les femmes à Tripoli ? Mais il faudrait aussi étudier l'impact que cela aurait, par exemple, sur les femmes indigènes du sud car cela soulève une autre question d'identité, différente des deux cas précédents, et qui a pour conséquence d'affecter leurs accès aux transports.

D'un autre côté, certains estiment que se concentrer sur une identité à la fois peut permettre un travail plus précis et plus approfondi. Parfois, traiter plusieurs aspects d'un problème en même temps est plus complexe et peut entraver le processus de lutte contre une discrimination. De plus, cela peut provoquer plus de difficultés dans la mise en oeuvre des stratégies et des politiques.

Dans le contexte libyen, nos associations et nos politiques ne reconnaissent pas l'intersectionnalité. Ils traitent principalement la discrimination fondée sur une seule dimension et ignorent le fait que deux ou plusieurs identités peuvent provoquer de l'intolérance.

Dans le contexte libyen, nos associations et nos politiques ne reconnaissent pas l'intersectionnalité. Ils traitent principalement la discrimination fondée sur une seule dimension et ignorent le fait que deux ou plusieurs identités peuvent provoquer de l'intolérance.

Travailler sur chaque identité de manière spécifique à l'échelle du pays est gratifiant. Cependant, il est essentiel d'avoir une grille d'analyse prenant en compte la diversité des identités pour construire un système plus fort. Prenons l'exemple d'une jeune femme venant à Tripoli des montagnes de Nafusa. Imaginons qu'ayant été victime de harcèlement en ville, elle a été encouragée par les mouvements de femmes d'aller le signaler au commissariat où malheureusement personne ne parle sa langue. De fait, son cas ne sera même pas pris en considération. Ainsi, alors que les mouvements de femmes ont réussi à encourager les femmes à signaler les harcèlements qu'elles subissent, ils ont oublié de considérer l'aspect intersectoriel du problème et de l'aborder de manière inclusive.

Pour conclure, il nous arrive parfois de ne pas reconnaître des problèmes qui ne nous nuisent pas directement, non pas parce que nous ne le voulons pas, mais parce que certains problèmes nous sont invisibles en raison de l'absence d'un cadre permettant de les appréhender dans leur complexité. Par conséquent, puisqu'il est aujourd'hui difficile pour les mouvements associatifs de traiter l'intersectionnalité, ils peuvent essayer d'être plus inclusifs en s'ouvrant à des membres avec des identités diverses. Ces membres seront ainsi en mesure de mettre en lumière ce que les autres n'arrivent pas à percevoir. Cela nous permettra d'améliorer nos propres stratégies d'inclusion, en prenant en compte l'aspect intersectionnel de la discrimination, et nous aidera à élaborer et à défendre des politiques et des mouvements plus inclusifs. ♦

Par conséquent, puisqu'il est aujourd'hui difficile pour les mouvements associatifs de traiter l'intersectionnalité, ils peuvent essayer d'être plus inclusifs en s'ouvrant à des membres avec des identités diverses. Ces membres seront ainsi en mesure de mettre en lumière ce que les autres n'arrivent pas à percevoir.

APRÈS 10 ANS D'ACTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE... OÙ EN SONT LES VIOLENCES DE GENRE EN LIBYE ?

Almoatassam Senoussi
Défenseur des droits humains

Depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi, la Libye a connu une période de relative ouverture, qui a permis aux organisations de la société civile de s'engager pleinement dans l'espace public et libérer la parole des Libyens autour de sujets de société qui les concernent. Les questions des libertés et des droits humains, notamment, ont pu émerger dans le débat public.

Cette situation inédite n'a malheureusement pas duré. Les membres de la communauté LGBTQI+ n'ont pas pu en bénéficier et, rapidement, sont apparus des signes terrifiants, augurant d'une diminution de leurs droits de citoyens.

« Les gays menacent la survie de la race humaine »

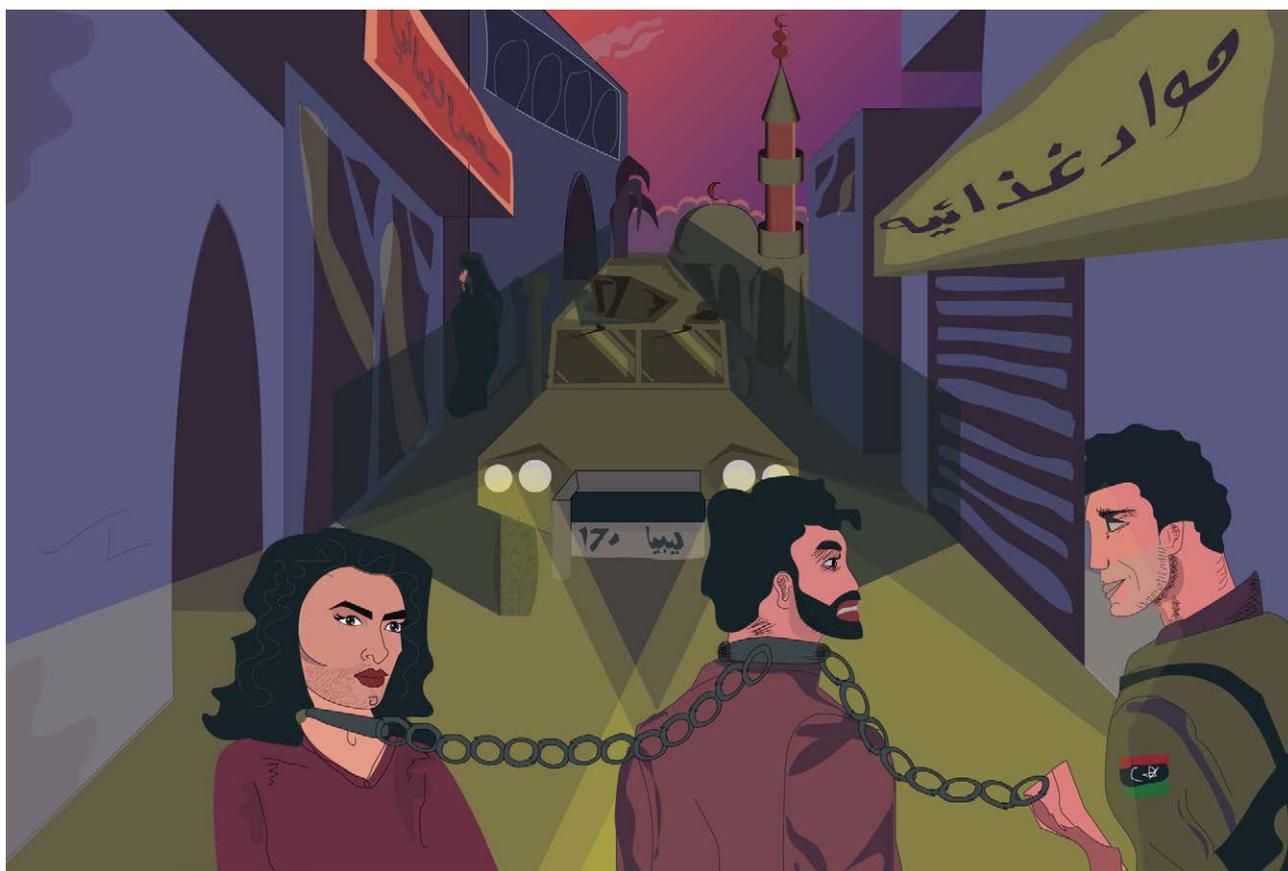
Voici ce qu'a déclaré le 16 février 2012 le représentant officiel de la Libye pendant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies. Cette déclaration a été faite devant les délégations de 47 pays, au cours d'une session qui avait notamment pour objectif de dénoncer la discrimination basée sur l'orientation sexuelle.

Pour ce qui est du cadre juridique en Libye, il découle de la loi islamique. Ainsi, selon les articles 407 et 408 du code pénal, les relations sexuelles en dehors du cadre du mariage islamique (entre homme et femme) sont criminelles, même si elles sont consenties.

Avant la révolution, aucune organisation n'a jamais dénoncé officiellement des violences subies par la communauté LGBTQI+. Cela ne veut pas dire qu'il n'y avait pas de violations de leurs droits.

La Constitution intérimaire de 2011 stipulait dans ses articles que l'Islam était la religion de l'État et la loi islamique la principale source de législation. Cela nous a collectivement amené à nous interroger sur les relations possibles entre la loi islamique et les revendications en matière de libertés et de droits individuels.

La société civile libyenne ne prend pas au sérieux la question de la violence basée sur l'orientation sexuelle, en raison de la confusion qui perdure entre les droits humains, la religion et les croyances sociales.



Cette violence institutionnelle, à laquelle s'ajoute la réputation conservatrice de la société libyenne, rend cette question interdite voire taboue. Elle affecte la société, la réputation des familles et la communauté LGBTQI+ s'en trouve bien souvent persécutée. Cette persécution est mise en évidence par les discours de haine véhiculés sur les réseaux sociaux. Ces pratiques affectent grandement la conscience collective. La société reste silencieuse sur ce sujet et ce silence forcé accentue l'oppression subie par cette communauté.

Les violations des droits humains les plus répandues sont les menaces, kidnappings, extorsions, tortures, et ainsi de suite, par de nombreuses milices au statut quasi-officiel, mais aussi par des individus qui profitent de l'absence de protection, notamment juridique, et du contexte de conflit.

Ainsi, il est bien sûr impossible et dangereux de dénoncer ces situations auprès des autorités publiques. La société civile libyenne ne prend pas au sérieux la question de la violence basée sur l'orientation sexuelle, en raison de la confusion qui perdure entre les droits humains, la religion et les croyances sociales. Bien souvent, ces organisations elles-mêmes ne reconnaissent pas ce type de violations.

Un rapport sur ce type de violences a été confié, pour la première fois, au Conseil des droits humains en 2015 par Quzah, un groupe d'activistes libyens installés à l'étranger. La situation critique en Libye n'a pas évolué depuis. En 2018, un activiste gay libyen a contribué au rapport

de Human Rights Watch sur les luttes menées par les communautés LGBTQI+ dans la région MENA, en mettant en évidence les agressions perpétrées par des milices, et la situation critique de cette communauté en Libye.

Il y a actuellement une seule organisation libyenne, KunLibya.net, qui s'engage pour soutenir la communauté LGBTQI+. Elle n'est cependant pas enregistrée en Libye, mais en Tunisie, et manque de soutien pour mener pleinement ses actions. Quant aux organisations internationales agissant en Libye, aucune n'apporte de soutien à cette communauté.

Aujourd'hui, ce dont les membres de la communauté LGBTQI+ de Libye ont besoin, c'est d'un État sûr et stable qui les protège des violations afin de garantir leurs droits et leur sécurité. D'autre part, le comité d'enquête du Conseil des droits de l'Homme et les organisations internationales de défense des droits humains doivent prêter une réelle attention aux violations fondées sur l'orientation sexuelle afin d'établir les faits et faire en sorte que les responsables rendent des comptes devant la justice.

Je n'oublie pas le rôle crucial des organisations issues des sociétés civiles locales et des organisations internationales qui sur le terrain apportent leur soutien à tous, quelles que soient l'orientation sexuelle ou l'identité de genre. Elles doivent travailler à la réalisation d'un plaidoyer fort et efficace pour sensibiliser, déconstruire le patriarcat et aider l'État libyen à améliorer la situation des droits humains et en finir avec la discrimination liée à l'orientation sexuelle en Libye. ♦

NAWARA, PORTRAIT D'UNE FEMME ENGAGÉE POUR LA COHÉSION SOCIALE EN LIBYE

Franck Terdieu

Coordinateur de projets ASODH - Action Solidarité pour le Développement Humain en Libye

ASODH est une ONG française reconnue d'utilité publique, non confessionnelle et apolitique qui agit depuis 2012 en Libye au profit des populations rurales marginalisées et en grande difficulté. Ainsi, ASODH accompagne plusieurs partenaires libyens dans la gestion de projets orientés vers la cohésion sociale intercommunautaire. Dans le cadre de cette action, ASODH propose le témoignage d'une de ses partenaires, Nawara, responsable d'une association locale, Fatima Zahra, chargée de soutenir les femmes et enfants victimes des traumatismes de dix ans de guerre civile. Après avoir cohabité avec les différentes milices des camps de l'Ouest et de l'Est, la ville martyre de Tarhuna doit désormais cicatriser ses blessures physiques et morales et accompagner les générations futures vers la paix et le développement. Nawara exprime avec beaucoup de dignité et humanité, son expérience, ses craintes et difficultés mais également ses lueurs d'espoirs pour l'avenir du pays.

Avant la révolution de 2011, la vie de Nawara, mère de quatre enfants, était rythmée par l'organisation d'événements à Tarhuna, petite localité agricole située à 80 km au Sud-Est de la capitale libyenne, Tripoli. L'insertion des femmes dans le tissu économique local constituait déjà l'une des priorités de son association, ses efforts portant sur l'accès aux formations professionnelles et la promotion de la femme sur la scène nationale¹. Forte de ces premières expériences, Nawara s'engage dès 2011 au sein de la société civile.

¹ Congrès des Femmes libyennes organisée à Benghazi au cours du mois de juin 2012 regroupant environ 2000 femmes représentant 1000 initiatives locales. L'objectif de ce congrès visait à regrouper toutes les femmes ayant participé et joué un rôle au cours de la Révolution de 2011. Un second congrès s'est déroulé la même année, à Misurata, permettant le recensement d'environ 600 organisations locales dirigées par des femmes libyennes. Ces deux événements ont encouragé les femmes à jouer un rôle au sein de la Société Civile.

² Au cours de cette période, la société civile dépendait du ministère de la Culture.

« Sous l'ancien régime, les femmes n'avaient pas de visibilité. Nous avons donc mené une campagne de plaidoyer auprès des autorités libyennes² pour placer la Femme au cœur des cercles décisionnels, de la vie politique, économique et sociale. Sabah Joma, membre du Parlement de Tobrouk, a été l'une des pionnières dans le domaine politique. »

— Nawara

L'INFLUENCE DES MILICES, FACTEUR D'INSTABILITÉ, A RESTREINT LES LIBERTÉS INDIVIDUELLES ET RENFORCÉ UN CLIMAT DE TERREUR

En 2012, les conséquences du conflit inter-libyen sur la bande côtière au Sud de Misurata bouleversent la feuille de route de son association locale Fatima Zahra. Les affrontements armés entre milices provoquent le déplacement de plusieurs milliers de familles originaires de Tawargha vers des localités considérées comme plus sûres, telles que Tarhuna et les faubourgs de Tripoli.

Face à ce nouveau défi, Nawara parvient, entre 2012 et 2014, à mobiliser plusieurs acteurs et responsables locaux afin d'accueillir et porter assistance à ces milliers de déplacés. Puis, au sein des camps de déplacés, elle milite avec d'autres acteurs de la Société Civile pour la création d'un comité de suivi destiné à améliorer les conditions de vie de ses familles démunies et sans ressources.

« La coopération avec des organisations internationales n'était pas une pratique courante. Nous n'avions aucune connaissance, ni compétences techniques pour travailler avec ces organisations. En outre, ces pratiques étaient mal perçues par les autorités locales et je ne voulais pas avoir d'ennuis pouvant menacer la sécurité des membres de mon organisation et celle de ma famille. Je voulais garder le contrôle ! »
— Nawara

Très rapidement, Nawara parvient à mobiliser plusieurs familles et acteurs locaux au profit des plus démunis et le réseau s'agrandit progressivement. L'élan de solidarité initié facilite les différentes collectes de vivres, de produits de première nécessité, de médicaments et de vêtements. En dépit de ces premiers résultats obtenus sur le terrain, l'activisme et la violence de plusieurs milices locales ont plongé l'ensemble des communautés dans un climat de terreur. Ainsi, de nombreux cas d'arrestations arbitraires, d'emprisonnements injustifiés, et d'exécutions sommaires, orchestrées par la milice Kaniat, sont à déplorer à partir du mois d'avril 2019³. Face à cette situation, Nawara a alors concentré ses efforts sur l'acheminement d'aides humanitaires d'urgence (alimentation, couvertures...) au profit des familles vulnérables, ainsi que sur la prise en charge de personnes déplacées, et ce, jusqu'à la libération de Tarhuna par les forces du gouvernement de Tripoli⁴.

« Je n'ai pas rencontré de difficultés pour créer notre organisation non gouvernementale. De nombreuses femmes m'ont encouragée pour défendre leurs intérêts, et promouvoir la place de la Femme auprès des autorités locales. »
— Nawara

³ Voir l'article de [Quentin Sommerville](#) « Tarhuna, cette ville libyenne où l'on disparaît comme des fantômes ».

⁴ Celle-ci se déroula au début du mois de juin 2020.

L'AVENIR DES COMMUNAUTÉS LOCALES DÉPEND DU PROCHAIN PROCESSUS DE RÉCONCILIATION ET DE RECONSTRUCTION

« Il est désormais temps de panser les plaies et d'envisager l'avenir du pays, cela nécessitera un processus de réconciliation, condition nécessaire pour faciliter la cohabitation intercommunautaire »

— Nawara

La mise en place, en février 2021, d'un gouvernement de transition, sous l'égide de la MANUL⁵, constitue une opportunité pour l'avenir de la Libye.

Le traumatisme collectif subi à Tarhuna demeure un sujet difficile à aborder. La présence d'une dizaine de charniers aux abords de cette ville martyre témoigne de la violence exercée par les différentes milices présentes à Tarhuna au cours de ces dernières années. Avec l'appui de la Municipalité de Tarhuna, Nawara accompagne les familles des disparus, de la prise en charge psychosociale à la constitution des dossiers juridiques, et jusqu'aux demandes de prise en charge financières. Au sein du Comité des disparus, elle a mené plusieurs campagnes de plaidoyer auprès des plus hautes autorités des gouvernements de l'Ouest et de l'Est dans le but d'obtenir des avancées significatives. Dans l'attente de réponses concrètes, cette femme engagée poursuit son combat, au quotidien, en accompagnant ces familles grâce à de l'accompagnement psychosocial (temps de paroles, écoute active...) encadrées par des professionnels de santé et responsables communautaires. En outre, Nawara supervise des projets socio-éducatifs et des activités récréatives pour la jeunesse tarhunie.

QUELS DÉFIS POUR L'AVENIR DES FEMMES ENGAGÉES EN LIBYE ?

La société civile en Libye doit encore faire face à de nombreux défis pour accompagner le prochain processus de réconciliation et de reconstruction. La place des femmes libyennes demeure un enjeu majeur pour l'avenir de la Libye. Le développement du leadership de la femme en Libye nécessite l'implication et l'accompagnement d'organisations internationales afin d'accroître leur visibilité sur la scène locale et nationale, faute d'une prise en charge par les autorités nationales.

Faisant preuve de résilience, Nawara demeure un exemple pour toutes les femmes en Libye. En dépit d'un contexte général défavorable, elle a réussi à mobiliser les énergies des acteurs et des responsables communautaires pour développer des initiatives locales, répondant ainsi aux besoins humanitaires toujours plus importants en Tripolitaine au cours de ces deux dernières années.

La perspective des prochaines élections en Libye⁶ doit consolider la réconciliation nationale, processus durant lequel les femmes libyennes devront jouer un rôle de premier plan. ♦

« Vous êtes en Libye,
La belle Libye,
Le pays ou tout le monde se déteste,
On voudrait partir mais on reste,
Ici ce n'est pas l'amour des Rois,
Ici des milices font la loi,
Tu n'as pas choisi ton camp,
On l'a fait pour toi, il y a longtemps,
Ici, le venin de la haine,
Qui coule dans nos vies comme dans nos veines,
Bien sûr nos jardins sont fleuris,
Bien sûr nos femmes sont belles et puis,
C'est comme un Paradis sur terre,
Mais nos âmes sont en Enfer ».

Poème de Mustafa, habitant de Tripoli (2021)

⁵ MANUL : Mission d'Appui des Nations Unies en Libye

⁶ Élections prévues le 24 décembre 2021.

La société civile en Libye doit encore faire face à de nombreux défis pour accompagner le prochain processus de réconciliation et de reconstruction. La place des femmes libyennes demeure un enjeu majeur pour l'avenir de la Libye. Le développement du leadership de la femme en Libye nécessite l'implication et l'accompagnement d'organisations internationales afin d'accroître leur visibilité sur la scène locale et nationale, faute d'une prise en charge par les autorités nationales.

LA VULNERABILITÉ DES FEMMES MIGRANTES DANS LES CENTRES DE DÉTENTION

Tarik Lamloum

Directeur du Biladi Institute for Human Rights, Tripoli



Le Biladi Institute for Human Rights s'efforce d'améliorer la vie des migrants détenus dans les centres de détention libyens à l'est comme à l'ouest du pays. Il visite régulièrement ces centres et fait pression sur les autorités pour améliorer les conditions de détention des migrants.

La plupart des filles et des femmes arrivent dans les centres de détention pour les réfugiés et demandeurs d'asile en Libye avec de vieux habits qui cachent à peine leur corps, surtout les femmes retrouvées en mer lors des opérations des garde-côtes libyens soutenues par l'Union Européenne. Ces femmes arrivent au port dans une situation lamentable, dans la misère et la peur, et n'ont parfois pas le temps ni les moyens de couvrir leur corps et de se protéger des regards des loups qui les attendent. Les camps qui sont dans les ports sont gérés par les autorités libyennes : garde-côtes, membres du ministère de l'Intérieur, Agence du contrôle de l'immigration, et parfois même, membres de groupes armés, situés dans la région de débarquement des migrants.

En mai 2018, notre organisation a visité l'un des centres situé dans la banlieue de la capitale Tripoli, quelques heures après un débarquement de réfugiés. Les femmes étaient dans une chambre étroite équipée d'une seule toilette. Mon attention a été attirée vers six filles qui se couvraient avec de vieilles couettes pendant que d'autres passaient dans les toilettes à tour de rôle. Tandis que nous patientions à l'extérieur, un des gardiens est entré dans la chambre et a demandé aux femmes de sortir sur la place pour prendre le petit déjeuner. Ce gardien n'était pas très soucieux de l'intimité de ces femmes, si bien que lorsqu'il s'approcha des toilettes entrouvertes, l'une des filles lui bloqua le passage pour protéger l'intimité de son amie. Tous les centres de détention en Libye sont dirigés et tenus par des hommes. Même les médecins et les assistants médicaux, qui font partie des organisations internationales travaillant la journée à l'intérieur de ces centres, sont pour la majorité des hommes. Les témoignages sur les violations des droits de ces femmes dans les divers centres de détention en Libye sont nombreux. Alors que les autorités libyennes ont annoncé la fermeture officielle de certains centres de détention à Tripoli, d'autres ouvrent dans d'autres villes sans aucune annonce, ni décision officielle.

Les témoignages sur les violations des droits de ces femmes dans les divers centres de détention en Libye sont nombreux. Alors que les autorités libyennes ont annoncé la fermeture officielle de certains centres de détention à Tripoli, d'autres ouvrent dans d'autres villes sans aucune annonce, ni décision officielle.

←

Photo de Sara Prestianni prise dans un camp lors d'une mission d'enquête de la Fédération internationale des droits de l'Homme, Libye, Juin 2012



LA TENTE DE MAMDOUH

En 10 ans, nous avons visité des dizaines de centres de détention en Libye, et tout particulièrement les centres officiels qui dépendent des gouvernements qui se sont succédés. Ces centres ont été bâtis dans de vieux immeubles, dans des fermes, des usines, mais le plus scandaleux qu'on n'a pas pu oublier, ce furent les atrocités de la Tente de Mamdouh. Ce centre officiel, appartenant à l'Agence de contrôle de l'immigration et au ministère de l'Intérieur à Tripoli, ne différait pas des autres. Mais la tente qui se trouvait juste en face de l'immeuble du centre, entourée de chaises, de restes de cigarettes, de charbon, de narguilés, a attiré notre attention puisqu'il était évident que des soirées s'y sont déroulées jusqu'au lever du soleil, et ceci dans un lieu officiel appartenant à l'Agence de contrôle de l'immigration et au ministère de l'Intérieur de Tripoli.

Dans l'immeuble de deux étages étaient détenues plus de deux cents femmes et quelques enfants. Le moment le plus difficile pendant nos échanges avec ces femmes était lorsqu'on les questionnait sur leur situation et le sort de leur mari. L'une des femmes était détenue depuis sept mois, sans son mari, or elle était enceinte au quatrième mois.

Après l'enquête menée, à la suite des échanges tenus avec des associations pour les droits des femmes qui ont visité le lieu et obtenu les témoignages de ces femmes – des témoignages semblables à ceux que l'on avait récoltés -, nous sommes parvenus à la conviction que le responsable de la prison appelé Mamdouh, abusait sexuellement de ces femmes et invitait ses amis chaque soir dans cette tente.

Ce centre a été fermé grâce aux pressions exercées sur le ministère de l'Intérieur. Les femmes ont été déplacées par l'Organisation internationale pour les migrations, hélas on ignore si leurs plaintes ont été enregistrées. Comme les autres violations qui frappent les femmes en Libye, ces affaires ne sont jamais suivies, elles finissent par être oubliées en silence. Malheureusement, pendant que cet homme pratiquait ces violations, les aides internationales financées par l'Union européenne continuaient de parvenir au centre Mamdouh.

LE HARCÈLEMENT DES MINEURS(ES), UNE PRATIQUE CONTINUE

Les petites filles ne sont pas épargnées par les abus continus pratiqués par des gardiens de centres de détention. En août 2019, une femme d'origine arabe a été arrêtée avec deux filles pour mendicité. Ce qu'on craignait se réalisa : l'un des employés du centre, un gardien de nuit, a abusé sexuellement des filles mineures dans sa voiture aux vitres fumées qu'il garait dans l'immeuble.

La violence sexuelle se déroule souvent durant la nuit, après que le directeur du centre termine sa journée de travail et après le départ des visiteurs, des représentants des organisations internationales.

PAS DE PASSAGE DEVANT LA COUR, PAS D'INVESTIGATION, CE NE SONT QUE DES IMMIGRÉS ILLÉGAUX

Des dizaines d'affaires liées au harcèlement sexuel et aux allégations de viol de femmes ont été enregistrées à l'intérieur et à l'extérieur des centres de détention en Libye, mais il n'y a aucune ouverture d'enquête et aucune condamnation. Il n'y a même pas la volonté de punir ou de condamner les agresseurs. Nombre d'entre eux ont été cités et leurs crimes sont décrits dans les rapports de la Mission des Nations-Unies pour les droits de l'Homme en Libye. Mais en vain. La plupart du temps, les femmes sont accusées, blâmées, stigmatisées par leur peau noire venant d'Afrique de l'Ouest. Elles sont accusées de séduire les hommes pour avoir des aides ou pour sortir de la prison. Concernant les accusations liées aux filles et garçons mineurs, celles-ci sont dissimulées, les victimes sont souvent transférées vers des destinations inconnues.

Des dizaines d'affaires liées au harcèlement sexuel et aux allégations de viol de femmes ont été enregistrées à l'intérieur et à l'extérieur des centres de détention en Libye, mais il n'y a aucune ouverture d'enquête et aucune condamnation. Il n'y a même pas la volonté de punir ou de condamner les agresseurs. Nombre d'entre eux ont été cités et leurs crimes sont décrits dans les rapports de la Mission des Nations-Unies pour les droits de l'Homme en Libye. Mais en vain.



FACTEURS EXACERBANT LA VULNÉRABILITÉ DES FEMMES ET DES FILLES AUX AGRESSIONS SEXUELLES ET AU TRAVAIL FORCÉ EN LIBYE

Les femmes et les filles migrantes qui vivent en ville ne sont pas été épargnées non plus. La Commission des Réfugiés n'a que deux bureaux à Tripoli. Toutes les personnes concernées doivent y venir personnellement pour s'inscrire. Ces déplacements sont assez dangereux pour les femmes vivant à l'extérieur de la ville, même pour les femmes mariées. Des dizaines de plaintes ont été déposées par des femmes syriennes qui vivent à l'extérieur de Tripoli, à Misrata et à Zliten. Elles ont parlé de tentatives de kidnapping et de harcèlement. Une femme syrienne nous a raconté que son fils, qui à dix ans, fut kidnappé et abusé par trois adolescents en février 2020. La famille est encore sous le choc et le garçon n'a jamais reçu de diagnostic ni de traitement bien que la Commission des Réfugiés soit informée de l'incident. Le garçon a quitté l'école, reste à la maison et ne sort jamais suite au choc violent qu'il a vécu. D'autres cas similaires, des agressions, des viols de personnes qui n'osent pas s'exprimer par honte et peur du scandale, notamment si cette histoire venait à être connue dans leur pays d'origine. Ils vivent alors dans le silence.

La principale cause est que les autorités libyennes ne reconnaissent pas la présence des réfugiés sur leur territoire. La Libye n'a pas signé la Convention de 1951 sur les réfugiés, bien qu'elle ait ratifié et signé des accords similaires l'obligeant à protéger ceux qui demandent la protection, surtout les enfants. Elle a également ratifié la Convention relative aux droits des travailleurs, des migrants et des membres de leur famille ainsi que la Convention contre la torture. Mais leur application sur le terrain est difficile et les lois locales n'ont pas du tout changé, au point qu'elles se trouvent souvent en contradiction avec ces accords. Cette situation encourage les chefs des milices et les militaires, dans les centres de détention, à jeter la faute sur les victimes, qui ont fait le choix d'entrer en Libye alors que le pays n'a pas signé la Convention de Genève.

Un autre facteur à prendre en compte, est celui de l'augmentation du racisme en Libye depuis 2011. La situation des Libyens dans certains cas est devenue similaire à celle des migrants. Beaucoup de Libyens ont été déplacés, ont fui, ont été kidnappés, des femmes ont été violées, ce qui a rendu le peuple Libyen désintéressé du traitement réservé aux femmes migrantes. Elles sont blâmées d'être venues, sachant que la Libye est un pays en conflit.

La Libye n'a pas signé la Convention de 1951 sur les réfugiés, bien qu'elle ait ratifié et signé des accords similaires l'obligeant à protéger ceux qui demandent la protection, surtout les enfants. Elle a également ratifié la Convention relative aux droits des travailleurs, des migrants et des membres de leur famille ainsi que la Convention contre la torture. Mais leur application sur le terrain est difficile et les lois locales n'ont pas du tout changé, au point qu'elles se trouvent souvent en contradiction avec ces accords.

Par ailleurs, les organisations internationales soutenues par l'Union Européenne ne se sont pas toujours focalisées sur ce qui est primordial dans leur projet. Elles cherchent parfois plus à s'adapter pour avoir le consentement des gouvernements Libyens, des ministères, des conseils municipaux, pour la réalisation de projets correspondant aux besoins exprimés par ces autorités. Ceci affecte largement leur mission de protection des réfugiés et des migrants.

La Commission des Réfugiés n'a pas pris position fermement face aux autorités Libyennes, qui refusent souvent dans la pratique de prendre en compte les documents fournis par la Commission offrant une protection aux femmes somaliennes, érythréennes et syriennes. Beaucoup d'entre elles sont arrêtées dans la rue. Quand elles présentent leur document, spécifiant qu'elles sont inscrites auprès de la Commission, les autorités militaires le déchirent prétextant qu'elles ne le reconnaissent pas. Nous avons présenté nos observations et nos recommandations auprès de la Commission, affirmant que celle-ci doit obliger l'État Libyen à respecter ces formalités et à protéger les femmes et les enfants. Si la Commission n'arrive pas à le faire, elle doit informer le

gouvernement Libyen de sa sortie du pays. Or c'est l'opposé qui se déroule. La Commission des Réfugiés est devenue complice et partenaire du gouvernement Libyen sur des projets qui n'ont rien à voir avec les réfugiés et les migrants. Les victimes directes sont les femmes, les enfants, les sans-abris dans les rues des villes et villages. Nous espérons vraiment un changement dans les politiques locales et les politiques de l'Union Européenne, qui mettent en place des politiques injustes envers les réfugiés en Libye.♦

ITALIE-MALTE-LIBYE : LE NAUFRAGE DES DROITS FONDAMENTAUX EN MÉDITERRANÉE CENTRALE

Sara Prestianni

Responsable asile et immigration, EuroMed Rights

Photographie de Sara Prestianni

De janvier 2020 jusqu'à présent, presque un migrant sur deux partis des côtes libyennes a été victime d'une procédure de « refoulement par procuration » effectuée par des « garde-côtes libyens » soutenus et financés par l'Italie et Malte grâce à des fonds nationaux et européens. Une violation systématique du principe de non-refoulement établi par la Convention de Genève.

Si en 2020 étaient presque 12.000 les migrants interceptés en mer et renvoyés abandonnés à un destin de détention, de violences et d'exploitation, cette pratique semble se systématiser et augmenter. En effet, fin mars 2021, 1 000 migrants sont renvoyés par la même procédure en 48h. 15000 refoulements par procuration ont été enregistrés depuis janvier 2021. Au nombre des refoulés s'ajoutent celui des morts : on compte plus de 500 victimes dans la Méditerranée en 2020, 323 que dans les premiers trois mois de 2021 et beaucoup plus si l'on tient compte des naufrages fantômes, qui sont souvent le fruit de politiques d'omissions de secours et de la criminalisation de ceux et celles qui sauvent des vies humaines en mer.

La machine des refoulements, qui a permis depuis 2016 à la Libye de renvoyer au port de départ plus de 65 000 personnes, est le résultat d'une opération dont l'Italie est le principal partenaire, avec le soutien politique et économique des institutions européennes (principalement grâce au Fonds fiduciaire pour l'Afrique) et, plus récemment, Malte.

Trois ans après la signature du Memorandum d'entente Italie-Libye de 2017, renouvelé au milieu de promesses de modification tombées depuis dans l'oubli, ce qu'il se passe dans la Méditerranée centrale est de plus en plus inquiétant. Au cours de ces dernières années, à travers la logique d'externalisation du contrôle des frontières, associée à la politique de criminalisation de la solidarité, avec la création d'une zone SAR libyenne en juillet 2018

et « l'inertie » des bateaux de sauvetage nationaux, la Méditerranée a été laissée aux « garde-côtes libyens » pour qu'ils se chargent des refoulements, en augmentant ainsi tragiquement le nombre de naufrages. La criminalisation mise en œuvre contre les ONG, tristement répandue depuis 2017, a même frappé les navires marchands, poussés indirectement à dévier leur route face aux embarcations et aux bateaux pneumatiques en danger. Ils courent en effet le risque de rester bloqués pendant un mois sans que ne leur soit attribué un port sûr, comme cela est arrivé au cargo Maersk¹.

Depuis 2016 jusqu'à présent, les « garde-côtes libyens » ont été formés, soutenus et équipés, dans de multiples contextes, pour devenir l'acteur principal qui intervient dans la Méditerranée centrale afin de bloquer les départs et refouler le petit nombre de personnes qui réussit à partir : dans le cadre des opérations coordonnées par EunavFor Med (Sophia et ensuite Irini), du projet IBM de l'EUTFA - Fonds fiduciaire pour l'Afrique de l'UE (coordonné par l'Italie) et, comme révélé récemment, à travers les activités de EUBAM - mission d'assistance à la frontière, et de Frontex.

En avril 2020, Malte devient explicitement un acteur central dans la collaboration avec Tripoli quand, dans une lettre adressée à Josep Borrell, Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, elle demande à l'UE d'apporter son soutien financier pour « renforcer les capacités d'intervention des garde-côtes libyens afin de consolider le contrôle de ses frontières et de garantir que la Libye puisse continuer à être un port sûr pour pouvoir y débarquer les migrants ».

¹ Synthetic map of the 7 November 2018 Nivin incident on the basis of georeferenced positions and AIS data - Forensic Oceanography

² Voir l'article du Times Malta : Migrants claim breach of rights, demand damages after Libya pushback

³ Voir l'article du Guardian : Senior Libyan coastguard commander arrested for alleged human trafficking

⁴ Voir l'article du Monde : Trois migrants soudanais tués par balles sur la côte libyenne

Un mois après seulement, le 28 mai 2020, Malte signe un « Mémoire d'entente pour lutter contre l'immigration irrégulière » avec le gouvernement d'union nationale (GNA) représenté par Fayez Mustafa el-Sarraj. L'accord prévoit la création de deux centres de coordination, l'un à la Valette et l'autre à Tripoli, opérationnels à partir du mois de juillet, pour qu'ils « fournissent le support nécessaire à lutter contre l'immigration illégale en Libye et dans la région méditerranéenne », et il précise qu'ils seront tous deux financés par Malte.

En plus de la violation flagrante du principe de non-refoulement établi par la Convention de Genève, la détention arbitraire et les refoulements systématiques mettent aussi en évidence les violations des Conventions européennes et de la Charte des Droits de l'Homme de l'UE, et dans ce cas précis, du droit à la vie, de l'interdiction de traitements inhumains et dégradants, de l'interdiction d'expulsions collectives, du droit d'asile et du droit à un recours effectif. Tels sont les chefs d'accusation que 52 victimes de refoulement vers la Libye et deux membres de la famille de migrants décédés au cours de la même opération ont introduit dans un recours déposé auprès de la Cour Constitutionnelle de Malte le 4 novembre 2020², après que leur bateau avait été refoulé en Libye.

Les récits des migrants refoulés vers la Libye se ressemblent dans leur horreur : rescapés des camps de torture de Beni Walid, détenus dans les camps officiels, puis, ayant réussi à embarquer, un sur deux est renvoyé dans les centres de détention ou bien disparaît dans d'autres camps

informels. Ceux et celles qui vivent hors des centres sont aussi à la merci d'une situation explosive, car ils représentent de la monnaie courante pour les milices qui se font réciproquement la guerre.

En Libye, comme nombre d'entre eux le dénoncent, les réfugiés et les migrants sont pris au piège dans un cycle de graves violations et d'abus contre les droits de l'Homme, dont la détention arbitraire prolongée, et d'autres privations illégales de liberté, la torture, des assassinats, les viols, le travail forcé et l'exploitation, commis par des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, dans une situation d'impunité presque totale.

Ce type de collaboration n'a pas l'air non plus d'être remis en question par l'arrestation de Bija³, symbole de l'homme au double rôle : trafiquant et garde-côtes, invité en Italie en juin 2017, quelques jours avant que son nom n'apparaisse dans un rapport du Conseil de sécurité des Nations Unies. Les violences subies par les migrants sont également oubliées, comme ce qui s'est passé le 28 juillet dernier⁴, quand 3 migrants ont été tués et 4 ont été blessés par les « garde-côtes libyens » après une opération de refoulement en mer, parce qu'ils essayaient d'échapper au destin des centres de détention dont ils connaissaient la triste existence.

Au contraire, face à ces nombreuses accusations, l'Italie, Malte et l'alliance des pays méditerranéens Med7, réunis le 11 septembre 2020 en Corse, ont réaffirmé la nécessité de collaborer avec les autorités libyennes pour « mieux contrôler les frontières maritimes et terrestres » (article 7 de leur déclaration commune), comme le démontre le nombre de migrants refoulés et mortes en Méditerranée Centrale. ♦



LA FRANCE NE DOIT PAS ÊTRE COMPLICE DES REFOULEMENTS DES MIGRANTS EN MER DE LIBYE

Claire Rodier

Juriste, membre du Groupe d'information et de soutien des immigré.es - GISTI, et du réseau Migreurop

Après la diminution drastique des passages de migrant-es par la Méditerranée orientale comme conséquence de l'accord entre l'UE et la Turquie, la route de la Méditerranée centrale fait l'objet, depuis 2017, de la mobilisation des autorités européennes. Celle-ci se traduit par une coopération croissante entre l'Union européenne, ses États membres et la Libye, devenue la principale source d'arrivées en Europe par la mer.

Parallèlement à l'entrave aux opérations de sauvetage de la part d'ONG agissant dans la zone, les acteurs européens s'emploient à financer, à équiper et à former les garde-côtes libyens. Ils ont également soutenu la création, en juin 2018, avec l'accord de l'Organisation maritime internationale, de la zone « SAR » (Search and Rescue) libyenne et d'un nouveau centre de coordination de sauvetage maritime, le JRCC (Joint Rescue Coordination Centre), basé à l'aéroport de Tripoli. Ce dispositif permet que toutes les personnes interceptées par les garde-côtes libyens soient renvoyées vers la Libye, et ce en violation des règles du droit maritime international, parmi lesquelles l'obligation de débarquement dans un « port sûr ».

C'est dans ce contexte qu'est intervenue, au début de l'année 2019, la décision de la France de céder à la marine libyenne, à titre gratuit, six embarcations pneumatiques semi-rigides de type « 1200 Rafale ». Contrairement à l'Italie, la France n'a passé aucun accord avec les autorités libyennes. Cette décision unilatérale a été annoncée par la ministre française des Armées lors d'un point de presse au cours duquel elle a précisé que les embarcations étaient destinées à faire face « au problème de l'immigration clandestine ».

Pour la première fois, la France affichait ainsi publiquement une collaboration bilatérale directe et concrète avec les garde-côtes libyens, qui ne pouvait qu'intensifier le cycle de violations des droits humains commis en Libye à l'encontre des réfugié-es et des migrant-es : car il était déjà notoire que les garde-côtes libyens mettaient délibérément en danger la vie et la sécurité des boat people qu'ils étaient censés sauver : en repoussant à l'eau des personnes en détresse, en tirant à balles réelles en leur direction, en menaçant les navires des ONG humanitaires qui se portaient à leur secours...

Avec cette décision, la France acceptait en outre de se rendre implicitement complice de traitements inhumains, comme les viols, la torture, les exécutions extrajudiciaires, le travail forcé et l'esclavage, qui font partie des violences extrêmes auxquelles les exilé.es intercepté-es en mer et renvoyé-es en Libye sont exposé-es dans ce pays. De surcroît, la France prenait le risque de contrevenir à ses engagements internationaux comme le Traité sur le commerce des armes et la Position commune 2008/944/PESC de l'Union européenne, qui lui interdisent de procéder à des transferts de matériel militaire vers des pays où ils risquent d'être utilisés pour commettre ou faciliter des violations graves des droits humains.

C'est pour tous ces motifs que six organisations françaises¹, ainsi que le réseau euro-africain Migreurop et l'association italienne ASGI (Associazione per gli Studi Giuridici sull'Immigrazione) ont décidé de saisir le tribunal administratif de Paris d'une demande de suspension de la livraison par la France de bateaux aux garde-côtes libyens.

Pour la première fois, la France affichait ainsi publiquement une collaboration bilatérale directe et concrète avec les garde-côtes libyens, qui ne pouvait qu'intensifier le cycle de violations des droits humains commis en Libye à l'encontre des réfugié·es et des migrant·es

À l'appui de leur requête, elles ont fourni un argumentaire extrêmement documenté qui mettait en évidence les multiples violations des droits humains qui ne pouvaient qu'être entraînées par ce soutien actif apporté à la Libye. Pour rejeter, sans l'examiner au fond, la plainte des associations, le tribunal s'est déclaré incompétent pour juger une décision qui, selon lui, relèverait de « la conduite des relations extérieures de la France ». Autrement dit, aucun contrôle juridictionnel ne pourrait être exercé sur la légalité de transfert d'équipements militaires par la France, alors même que ce type d'opérations est en contradiction avec le droit international.

Déterminées à ne pas s'en tenir à cette fin de non-recevoir, les associations ont fait appel de ce jugement au mois d'août 2019, soutenant qu'en vertu de l'article 13 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme, qui protège le droit à un recours effectif, la décision d'une autorité étatique, lorsqu'elle porte atteinte à des libertés fondamentales protégées par la Convention européenne des droits de l'Homme, ne peut échapper au contrôle du juge. L'affaire ne sera jamais jugée, car les pressions juridiques et médiatiques ont fait céder le gouvernement français : en novembre de la même année, la ministre des Armées faisait savoir qu'il ne serait pas donné suite à cette promesse de coopération qui aurait octroyé aux garde-côtes des moyens logistiques, car « la situation en Libye ne permet pas de réaliser ce don d'embarcations ».

Ce recul est avant tout une victoire pour des hommes, femmes et enfants que ces bateaux auraient reconduits vers un pays où ils et elles couraient le risque d'être à nouveau détenu·es, torturé·es, violé·es. Mais l'abandon de ce projet ne doit être qu'une première étape : tant que les droits et la sécurité des personnes migrantes et réfugiées ne sont pas garantis et respectés, la France et les autres pays européens doivent renoncer à toute forme de collaboration ayant pour conséquences de les maintenir ou de les refouler en Libye. ♦

L'affaire ne sera jamais jugée, car les pressions juridiques et médiatiques ont fait céder le gouvernement français : en novembre de la même année, la ministre des Armées faisait savoir qu'il ne serait pas donné suite à cette promesse de coopération qui aurait octroyé aux garde-côtes des moyens logistiques, car « la situation en Libye ne permet pas de réaliser ce don d'embarcations ».

¹ Amnesty International France, Avocats sans frontières, le Gisti, La Cimade, la Ligue des droits de l'Homme, Médecins sans frontières France.

LA JEUNESSE LIBYENNE: UNE DÉCENNIE DE SACRIFICES POUR UN ÉTAT CIVIL ET DÉMOCRATIQUE

Mohamed Lagha

Journaliste libyen et étudiant en Master de relations internationales



Depuis la révolution libyenne en 2011, de nombreux rapports et articles ont documenté la situation politique, sécuritaire et économique en Libye. Les médias et think tank européens se concentrent bien souvent sur le traitement de sujets tels que l'immigration, le terrorisme et l'exploitation du pétrole, ces enjeux étant considérés comme prioritaires pour les opinions publiques des pays du bassin méditerranéen, simplement parce qu'ils pourraient avoir un impact sur la situation sociale, économique et sécuritaire des pays voisins. Pourtant, en examinant la structure des relations sociales en Libye et la dimension intérieure de la crise, on constate que les jeunes sont le groupe le plus lésé et le plus négligé de la société, alors même qu'ils sont aussi un acteur clé pour sortir le pays du dilemme actuel, et construire la paix et la stabilité.

Plus de 60 % de la population libyenne a moins de 30 ans. Au cours de la dernière décennie, les jeunes ont été affectés par la situation politique et les conflits armés dans le pays. Leurs droits fondamentaux à l'éducation, au sport et à la participation politique et civique ont été restreints. Beaucoup de ceux qui ont été blessés en luttant pour la démocratie et la liberté, ou pendant les guerres contre le terrorisme, peinent à accéder à des soins et des traitements décents, alors qu'ils vivent dans un pays riche qui devrait pouvoir offrir ce qu'il y a de mieux à ses citoyens. Mais la corruption, l'opportunisme de la classe politique et l'instabilité ont nui aux générations successives de la nation libyenne.

Bien que nous, les jeunes, ayons été des acteurs décisifs dans le changement en Libye, lors de la révolution de 2011 contre un régime autoritaire, réclamant une constitution démocratique, la liberté et des droits pour les individus, aujourd'hui, de nombreux décideurs politiques libyens ignorent ce rôle et instrumentalisent la force des jeunes pour leurs avantages politiques ou militaires, en les incitant à la violence et aux conflits armés.

Presque à chaque nouvelle vague de conflit armé en Libye, la classe politique et les activistes affiliés aux partis politiques en conflit et aux « seigneurs de la guerre » appellent publiquement à la suspension de l'enseignement et à la fermeture des écoles et des universités. Simplement pour que les pères de famille n'aient pas à s'inquiéter de savoir qui conduira leurs enfants à l'école pendant qu'ils sont en première ligne, et que les étudiants combattants n'aient pas à manquer leurs cours à l'université.

Lorsque le nombre de morts et de blessés commence à augmenter, les conflits deviennent alors « la cause du peuple » et les responsables et managers des institutions publiques et privées sont montrés du doigt, et parfois même exclus, pour ne pas avoir approuvé les demandes de congé des employés souhaitant participer aux hostilités. Pourtant, même après s'être engagés dans le conflit, les jeunes victimes de la guerre ont tendance à être à nouveau oubliés. Alors que le secteur de la santé en Libye est très pauvre depuis l'ancien régime, et bien que l'État ait aidé de nombreux blessés de guerre à recevoir un traitement médical avancé dans des pays tels que l'Allemagne, l'Italie, la Tunisie, la Turquie et la Jordanie, des milliers de jeunes hommes luttent aujourd'hui pour trouver des soins de santé de qualité afin de sauver leur vie et d'avoir un avenir décent pour eux-mêmes et leur famille.

Mohammed Jibril, blogueur et activiste politique, a été gravement blessé alors qu'il participait aux combats contre le régime de Kadhafi. Mohammed estime que son traitement ne s'est pas déroulé de la manière escompté, bien qu'il ait eu la possibilité de recevoir un soutien pour les soins de santé hors de Libye. « J'ai eu une mauvaise expérience après avoir été blessé. J'ai été confronté à de nombreux obstacles et défis en raison de la corruption et de l'effondrement du système de santé en Libye », a déclaré Mohammed.

Les jeunes d'aujourd'hui ont plus de possibilités qu'avant la révolution de travailler de manière indépendante, mais aussi pour le compte d'institutions publiques. Il arrive cependant que des politiciens corrompus et des « miliciens » s'immiscent dans les lieux de loisirs des jeunes générations. En effet, certains clubs et fédérations sportives ont abandonné leur neutralité et leur esprit sportif en échange de fonds qu'ils reçoivent des parties en conflit, tandis que d'autres n'ont pas eu honte de coller les logos de leurs clubs sportifs sur des panneaux soutenant des chefs de guerre et des campagnes militaires. Dans le même temps, les organisations de la société civile (OSC) ont aussi été touchées par la crise financière et le manque de liquidités dans le pays. Si certaines OSC ont réussi à obtenir des fonds, que ce soit auprès d'hommes d'affaires, de partis politiques ou de bailleurs de fonds étrangers, de nombreux militants ont dû quitter leur

OSC pour des raisons de corruption ou d'affiliation à des partis politiques populistes et racistes. Moad Ben Ghuzzi, militant et cofondateur de l'association Youth 2040, estime que de nombreux jeunes militants sont engagés pour des activités et des projets qui ont des agendas politiques cachés. « La plupart des OSC avec lesquelles j'ai travaillé ont des problèmes liés soit à la corruption, soit à des relations suspectes avec des partis politiques », a déclaré Moad. Certaines OSC à but non lucratif, nouvellement créées, disposent d'énormes budgets s'élevant à un demi-million de dinars. « Elles n'ont pas de mandats ni d'objectifs clairs, et aucune transparence sur l'origine de leurs fonds », ajoute Moad.

Tout comme les jeunes principaux protagonistes de la Révolution française de 1789, comme Maximilien Robespierre, Georges Danton et Jacques Brissot qui figuraient parmi les leaders les plus influents de la Révolution, la jeunesse libyenne s'est battue pour la liberté dans une Libye démocratique qui pourrait jouer un rôle de premier plan sur la rive sud de la Méditerranée. « Nous avons dû faire des sacrifices pour un État civil et démocratique. L'attaque militaire de Tripoli par Khalifa Haftar en 2019, l'échec politique qui a suivi, les conflits entre les partis politiques en Libye, nous poussent à espérer un renouvellement et un rajeunissement de la classe politique » a ajouté Mohammed Jibril. La crise politique et sécuritaire que traverse toute la région, au moment où la Libye doit se doter d'institutions démocratiques et de services publics de maintien de la sécurité, place le pays face à des circonstances et des défis très difficiles.

Alors que la jeunesse libyenne a à cœur de sauver les objectifs de sa révolution, de construire un État civil et d'empêcher l'instauration d'un nouveau régime autoritaire, les menaces sécuritaires que connaît le pays rendent fragile l'équilibre entre démocratie et stabilité. Cependant, les jeunes hommes et femmes jouent un rôle essentiel dans la promotion de la paix et de la stabilité en Libye. Je pense que la méthode pour les atteindre repose en grande partie sur deux facteurs clés. Le premier est la présence de jeunes décideurs dans les institutions publiques. Les jeunes peuvent évaluer rationnellement le coût des guerres et des hostilités, étant la population qui a été la plus touchée par la violence et l'instabilité. Le second facteur est le rôle que les États démocratiques voisins peuvent jouer dans la mise en place de nouvelles institutions en Libye, au lieu de soutenir des autocraties qui prétendent assurer la sécurité régionale, au détriment des droits et libertés des citoyens. Les dictatures ont prouvé leur incapacité à garantir la stabilité à long terme.

La jeunesse est un facteur clé de résolution du dilemme libyen et constitue le socle sur lequel pourra s'établir un État de liberté et de démocratie. ♦

LA SOCIÉTÉ TOUBOU FACE AU RACISME ET À LA DISCRIMINATION SYSTEMIQUE

Musa Kouri

Responsable du programme de sensibilisation de l'organisation Aman pour la lutte contre la discrimination raciale,
et membre du Mouvement Tibawi pour une Constitution juste



En Libye, le racisme est un enjeu auquel on ne prête pas suffisamment attention, et ce même si la liberté d'expression a gagné du terrain après la révolution de février 2011. Or, plusieurs groupes souffrent du racisme et de la discrimination systématisée en Libye à cause de leur origine ethnique, de leur couleur, de leur orientation sexuelle et de leur appartenance géographique. Nier l'existence du racisme aggrave la souffrance de ces communautés et les empêche de trouver les moyens adéquats pour y faire face. Ce texte se concentrera sur les Toubous, qui subissent une forte discrimination raciale.

Les Toubous sont une ethnie africaine qui vit au Tchad, au Niger, au Soudan et en Libye.

On considère qu'ils font partie des peuples autochtones de la Libye. Ce groupe se distingue par sa langue et par un héritage indépendant ainsi qu'un système unique de coutumes, de traditions et d'arts. Sous le régime de Kadhafi, les Toubous ont été marginalisés et ont subi une discrimination systémique : on a négligé leur culture et on les a empêchés de parler leur langue dans les lieux publics. Leurs zones d'habitat ont été également annexées à d'autres zones à majorité arabe, comme Rabiana qui est subordonnée à la ville de Kufra. Cette zone n'est d'ailleurs toujours pas connectée au réseau public d'électricité et il n'y a pas d'accès aux services de santé de base. La situation des Toubous dans les villes de Kufra et de Sabha n'est guère meilleure : les zones habitées par les Toubous connaissent beaucoup

de lacunes à cause des politiques discriminatoires menées en faveur des régions à majorité arabe, marginalisant celles peuplées par les Toubous. Ces inégalités ont donné lieu à plusieurs conflits entre Toubous et tribus arabes dans les villes de Kufra et de Sabha. Ces conflits ont aggravé les conditions d'accès à l'enseignement supérieur et à la santé pour les Toubous dans ces deux villes.

DES PRATIQUES DISCRIMINATOIRES AVEC LA BÉNÉDICTION DES AUTORITÉS ET DES MÉDIAS LOCAUX

La ratification par la Libye de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, en juillet 1968, n'a pas eu d'impact sur la législation nationale. Au contraire, en 1987, le Congrès général du peuple a ordonné la création d'un organisme pour contribuer au développement de certaines régions du sud du pays en invitant « des familles arabes à venir dans ces régions et à faire le nécessaire pour que l'occupation de ces zones ait lieu ». Les politiques de ce type, qui différencient

les personnes en fonction de leur origine ethnique, se poursuivent encore aujourd'hui. À titre d'exemple, l'État civil interdit d'enregistrer les nouveau-nés portant des noms Toubous (Loi n°24 de l'année 2001 qui interdit d'inscrire des noms non-arabes dans les registres ou documents administratifs de toute nature).

Les médias libyens, censés jouer un rôle positif dans la lutte contre le racisme, sont un facteur aggravant dans la situation du peuple Toubou, en mettant constamment, intentionnellement ou non, la culture arabe sur un piédestal. En excluant les autres cultures des programmes, cela entretient leur marginalisation. À titre d'exemple, les programmes en langues autochtones sont absents de toutes les chaînes télévisées libyennes. Pire encore, certaines chaînes diffusent des

Les médias libyens, censés jouer un rôle positif dans la lutte contre le racisme, sont un facteur aggravant dans la situation du peuple Toubou, en mettant constamment, intentionnellement ou non, la culture arabe sur un piédestal. En excluant les autres cultures des programmes, cela entretient leur marginalisation.

programmes moqueurs qui offensent la communauté noire libyenne, notamment les Toubous et les Touaregs. De tels programmes, présentés dans le but de divertir, contiennent des scènes à caractère raciste, comme celles du « *Blackface* » (le grimage noir). Par exemple, pendant le mois du Ramadan 2019, une actrice, grimée en noir, est apparue vêtue d'un habit traditionnel porté par les femmes Toubous ou Touaregs. Elle était accompagnée de singes censés représenter ses enfants.

Malgré les actions civiques et les dénonciations émises par les organisations de défense des droits humains, la situation demeure inchangée.



DES MOUVEMENTS CONTINUS POUR ÉRADIQUER LES INÉGALITÉS

Au lendemain de la Révolution de février, de nombreuses institutions Toubous ont vu le jour pour promouvoir le patrimoine, la langue et la culture de cette communauté. Leur lutte n'a cessé depuis lors et elles ont pu atteindre des progrès tangibles.

À titre d'exemple, le Comité Toubou en charge du suivi de l'enseignement de la langue Toubou, dont j'ai été membre, a pu mettre en place des programmes pédagogiques et former des professeurs de la langue Toubou. Il a conduit également une action de plaidoyer qui a mené à l'intégration de la langue dans

les programmes scolaires des régions Toubous.

UNE LÉGÈRE AMÉLIORATION, MAIS...

À la fin de l'ère Kadhafi, la situation des Toubous a connu une légère amélioration puisque ces derniers ont pu avoir des représentants au sein des pouvoirs législatifs et exécutifs. Les pratiques discriminatoires persistent cependant au sein même de l'État. À titre d'exemple, le président du Parlement, Aquila Saleh, a exclu les élus Toubous de la circonscription de Kufra et a nommé d'autres personnes issues de la majorité arabe. Les pratiques visant à empêcher les Toubous d'accéder aux administrations étatiques sont toujours d'actualité et le concept d'« État démocratique » n'est pas encore tout à fait acquis chez nous.

Compte tenu de ce qui a été mentionné, de nombreuses personnalités Toubous estiment qu'il est nécessaire de garantir leurs droits administratifs sur le plan local dans la prochaine Constitution libyenne pour parvenir au développement économique et social et pour préserver leur langue, leurs valeurs ainsi que leur identité culturelle. La communauté Toubou a participé aux élections du Comité constitutionnel pour la mise en place de la Constitution, après l'approbation du « principe de consensus » dans la Déclaration constitutionnelle. Ce « principe de consensus » stipule l'adoption de la condition de compatibilité avec les minorités ethniques dans la rédaction de la Constitution. Cependant, en août 2015, les représentants Toubous ont annoncé leur retrait et le boycott des travaux de la Commission constitutionnelle à cause du non-respect de ce principe de consensus. Les représentants Toubous ont exprimé leur rejet du projet et ont qualifié le projet constitutionnel présenté le 20 avril 2016 d'« exclusif et raciste ». Les militants de la société civile et les dignitaires de la communauté Toubou se sont élevés contre ce document : plusieurs manifestations ont eu lieu sous le slogan « le mouvement Toubou pour une Constitution juste ».

À cause de l'incapacité de l'État libyen à fournir des informations sanitaires sur la pandémie en langue Toubou, j'ai récemment travaillé avec mes collègues de l'Organisation Aman pour la lutte contre la discrimination raciale afin de mettre en place un projet de sensibilisation sur la Covid-19. Ce projet avait pour objectif de fournir des informations sanitaires et préventives relatives à cette pandémie en langue Toubou.

Même si la société civile subit une répression de la part du gouvernement, l'action civique se poursuit pour consolider l'égalité, dans un environnement où le débat autour du racisme alimente la discorde au sein de la société. L'organisation Aman pour la lutte contre la discrimination raciale continue à travailler pour dénoncer les discours incitant à la haine et les violations discriminatoires de toutes sortes en Libye. Par ailleurs, nous accordons une grande importance aux programmes de « réforme intellectuelle » et de sensibilisation aux dangers de la discrimination et du racisme. Cela dit, nous nous rendons compte que la prise de conscience ne peut être le seul moyen pour éradiquer la discrimination systémique. Il demeure essentiel d'introduire des réformes aux niveaux des législations nationales et de promulguer des lois qui criminalisent la discrimination et le racisme sous toutes ses formes.

Je sais pertinemment que le chemin à parcourir est long avant que des lois nationales ne criminalisent le racisme et la discrimination. D'ici là, la responsabilité de la lutte incombe aux jeunes Toubous, ainsi qu'à tous les jeunes libyens qui sont actifs dans le domaine des droits des humains. Cette lutte doit être poursuivie et maintenue pour consolider l'égalité. Toute discrimination fondée sur la race représente une menace réelle pour l'unité nationale libyenne. Nous n'avons qu'une seule solution, à savoir : rester tous unis malgré nos différences pour faire face au racisme. Dans cette lutte, nous ne pouvons pas penser en tant qu'individu. Nous devons faire face tous ensemble, unis au sein de la Libye. ♦

Même si la société civile subit une répression de la part du gouvernement, l'action civique se poursuit pour consolider l'égalité, dans un environnement où le débat autour du racisme alimente la discorde au sein de la société.

PRESS PHOBIA

Abukaber Albizanti

Journaliste et directeur d'Elbiro Media Foundation

Cet article est un extrait d'un article du média indépendant libyen en ligne Elbiro.net, fondé en 2017, afin de promouvoir les valeurs des droits de l'Homme et le multiculturalisme. Elbiro vise à construire une communauté de journalistes et de correspondants qui cherche à consolider un journalisme libre et transparent en Libye.

« Un boum médiatique sans précédent » : voilà comment le paysage médiatique libyen a été décrit après les bouleversements que le pays a connus en 2011, quand les journaux ainsi que les radios et les chaînes télévisées se sont multipliés. La chute du régime de Kadhafi a libéré l'espace pour les jeunes journalistes et les médias de telle sorte qu'ils ont pu opérer dans une relative liberté et apprendre pour la première fois la profession de journaliste.

Toutefois, ce changement a également permis aux milices armées d'opérer librement et d'imposer leur influence par la violence. Ces milices, notamment celles qui agissent hors du contrôle des autorités publiques, représentent la plus grande menace pesant sur les journalistes libyens.

Ainsi, quelques années après la chute du régime, la situation s'est inversée, passant d'un boum sans précédent à une crise sans égale. Le travail de la presse en Libye est devenu une aventure risquée, dans une période de lutte pour le pouvoir. Les persécutions envers les journalistes ont augmenté et les agressions contre ce corps de métier demeurent impunies. Cette situation a conduit à la fuite de nombreux journalistes du pays.

UN RETOUR EN ARRIÈRE EFFRAYANT ET UN AVENIR INCONNU

L'organisme gouvernemental chargé de la promotion, du soutien et de l'enregistrement des journaux et magazines en version papier, assure que malgré une progression qualitative nette des journaux libyens tout de suite après 2011 et du nombre important d'institutions indépendantes créées, le secteur médiatique a rapidement décliné, atteignant son pire niveau ces dernières années. Les représentants de cette autorité attribuent ce déclin à deux facteurs : d'une part, au manque de ressources, qui rend difficile leur gestion et leur développement ; d'autre part, les persécutions dont sont victimes les journaux, qui ont mené à la fermeture de nombre d'entre eux.

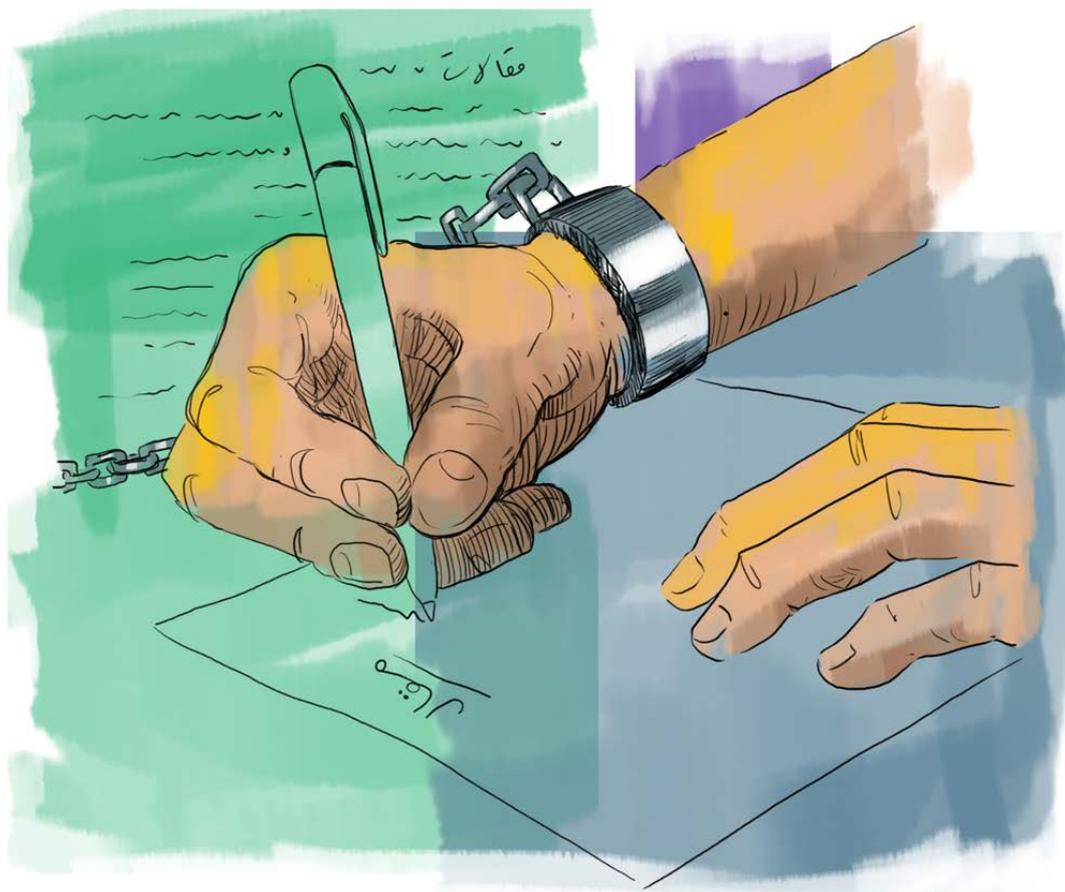
L'EXIL DE LA PRESSE INDÉPENDANTE

La liberté de la presse en Libye est menacée, comme le démontre le nombre croissant de journalistes en exil, qui décident de continuer leur travail à l'étranger et/ou de changer de profession, exercer le métier de journaliste étant devenu trop risqué. Ceux qui décident de rester sont contraints de choisir le camp d'une des parties engagées dans la crise libyenne, qu'elles soient militaires ou politiques.

À la suite de plusieurs attaques contre les quartiers généraux de grands médias ou d'opérateurs de chaînes télévisées, certains ont été contraints à baisser le rideau de manière permanente, tels *Al-Asima* et *Al-Dawliya (The International)*. D'autres ont fait le choix d'installer leurs quartiers généraux en dehors de la Libye, comme la chaîne *Al-Naba'a* qui a déménagé ses locaux en Turquie en 2017.

Aujourd'hui, la Libye connaît une incroyable migration des organismes de presse, en raison de l'insécurité générale qui touche le monde médiatique en Libye et de l'absence d'un environnement propice au travail.

Le travail de la presse en Libye est devenu une aventure risquée, dans une période de lutte pour le pouvoir. Les persécutions envers les journalistes ont augmenté et les agressions contre ce corps de métier demeurent impunies.



TÉMOIGNAGE D'UN JOURNALISTE EN EXIL

« Trois accusations drôles », c'est ainsi que le journaliste Abdul Wahab al-Alam décrit les charges qui pèsent sur lui depuis son arrestation fin 2016 par une milice affiliée au Gouvernement de Réconciliation Nationale. Ce journaliste affirme avoir été arrêté par ce groupe armé au sein même de l'université dans laquelle il donnait une conférence, avant d'être emmené dans l'une des bases de la milice.

« ILS M'ONT INTERROGÉ PENDANT PLUSIEURS HEURES AVANT DE ME FRAPPER ET DE ME TORTURER »

Ainsi commence l'histoire de l'arrestation d'Abdul Wahab, elle a duré huit jours.

« Ils m'ont arrêté à l'université et m'ont interrogé plusieurs heures durant sur mon travail médiatique. Ils m'ont également demandé les noms de certains journalistes et activistes et ont passé en revue mes travaux précédents, me reprochant toutes les lettres et tous les mots que j'avais écrit. Ils se sont particulièrement concentrés sur mes articles et rapports juridiques dans lesquels j'essaie de mettre en avant les droits culturels de la société civile en Libye. Après un interrogatoire étrange, j'ai été transféré

dans un autre centre de détention où l'on m'a infligé les pires formes de tortures. J'ai été frappé avec tout ce qu'ils avaient, j'ai été électrocuté et cela pendant toute la durée de ma détention. »

ATHÉE, FRANC-MAÇON, SUBVERSIF

Ils m'ont accusé d'être athée, franc-maçon et de subvertir l'esprit des jeunes. Je ne sais pas comment ils sont arrivés à cette conclusion qui est complètement absurde. J'ai cependant bien compris que travailler sur les droits humains et parler des droits culturels de la population les dérangeait beaucoup.

Ils m'ont relâché au bout de huit jours. Ils n'ont cependant jamais cessé de me suivre, de m'appeler, et ce pendant les six mois où je suis resté en Libye avant de partir. Au cours de cette période, j'ai arrêté mon travail de journaliste de peur pour ma sécurité, et l'organisme qui m'employait m'a également demandé de cesser mon travail car il y avait un risque que mes collègues soient persécutés à leur tour.

Après six mois d'inactivité dans le milieu de la presse, j'ai quitté la Libye pour la Tunisie. J'y ai obtenu un travail dans un organisme médiatique libyen. J'ai recommencé à écrire et à publier des articles de presse ».

La liberté de la presse en Libye est menacée, comme le démontre le nombre croissant de journalistes en exil, qui décident de continuer leur travail à l'étranger et/ou de changer de profession, exercer le métier de journaliste étant devenu trop risqué. Ceux qui décident de rester sont contraints de choisir le camp d'une des parties engagées dans la crise libyenne, qu'elles soient militaires ou politiques.

FAIRE MON MÉTIER DE JOURNALISTE À NOUVEAU

« Quitter la Libye était l'unique solution pour que je puisse revenir à ma vie de journaliste. La milice a continué de m'appeler, me demandant ce que je faisais et pourquoi j'avais quitté la Libye, entre autres questions. Ils souhaitaient m'informer, par cette tentative de pression, qu'ils pouvaient m'atteindre même en Tunisie. Au début, j'ai été prudent. Mais avec le temps j'ai réalisé que je ne devais pas m'en inquiéter et j'ai continué à travailler librement. C'est ce que je fais aujourd'hui.

Mon travail de journaliste ne doit pas être limité ou restreint, par aucune censure. Le journaliste n'est responsable de ce qu'il publie que devant le peuple. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé de travailler en Tunisie, les restrictions pesant sur les journalistes ne permettant plus de travailler librement en Libye. »

INDICATEURS INTERNATIONAUX

La Libye est un des pays où la pratique du journalisme est la plus dangereuse au monde. Le conflit armé et les divisions politiques depuis 2011 ont fait des journalistes les premières victimes du conflit.

Dans le classement de la liberté de la presse 2021 de l'ONG Reporters sans frontières (RSF), la Libye est 165^{ème} sur 179. Pour l'année 2020, l'ONG dénombre 49 journalistes tués dans le pays. La Libye a été désignée comme un des pays les plus dangereux pour les journalistes, et parmi les pays classés en « noir », ce qui est un signe du faible niveau de liberté dont bénéficie les journalistes.

Selon RSF, « Dix ans après le soulèvement populaire en Libye, le contexte politique, social et économique du pays reste instable. Les différents acteurs politiques, à l'est et à l'ouest, se font face dans une lutte de pouvoir sans fin. La situation est aggravée par l'intervention de milices armées qui déstabilisent le paysage politique et minent l'État de droit. Les journalistes et les médias paient depuis plusieurs années un lourd tribut à cette situation : de nombreux cas de censure, de violences et d'intimidations ont été recensés. A cela s'ajoute l'instrumentalisation des médias par les parties prenantes du conflit. Cette violence démocratisée envers les journalistes et les médias est encouragée par une impunité totale des exactions commises. Au sein de ce véritable trou noir de l'information, les journalistes étrangers n'ont également plus la possibilité de couvrir médiatiquement le pays tant le contexte sécuritaire est dégradé.

La mise en place d'élections présidentielles en décembre 2021 représente un espoir de transition politique. La Libye a besoin de lois cadres garantissant la liberté d'expression, la sécurité des journalistes et le droit à une information fiable.» ♦

« Quitter la Libye était l'unique solution pour que je puisse revenir à ma vie de journaliste. La milice a continué de m'appeler, me demandant ce que je faisais et pourquoi j'avais quitté la Libye, entre autres questions. Ils souhaitaient m'informer, par cette tentative de pression, qu'ils pouvaient m'atteindre même en Tunisie. »

SOCIÉTÉS CIVILES ET AUTORITÉS LOCALES LIBYENNES : VRAIS OU FAUX AMIS DE LA DÉCENTRALISATION ?

Giulia Sostero, Apolline Bonfils et Rafal Ramadan

ALDA – Association européenne pour la démocratie locale (www.alda-europe.eu)

Texte basé sur des entretiens menés avec le journaliste Libyen Mohamed Lagha et avec Asma Dekna, cheffe de projets au sein du Democracy Reporting International (DRI) Libya

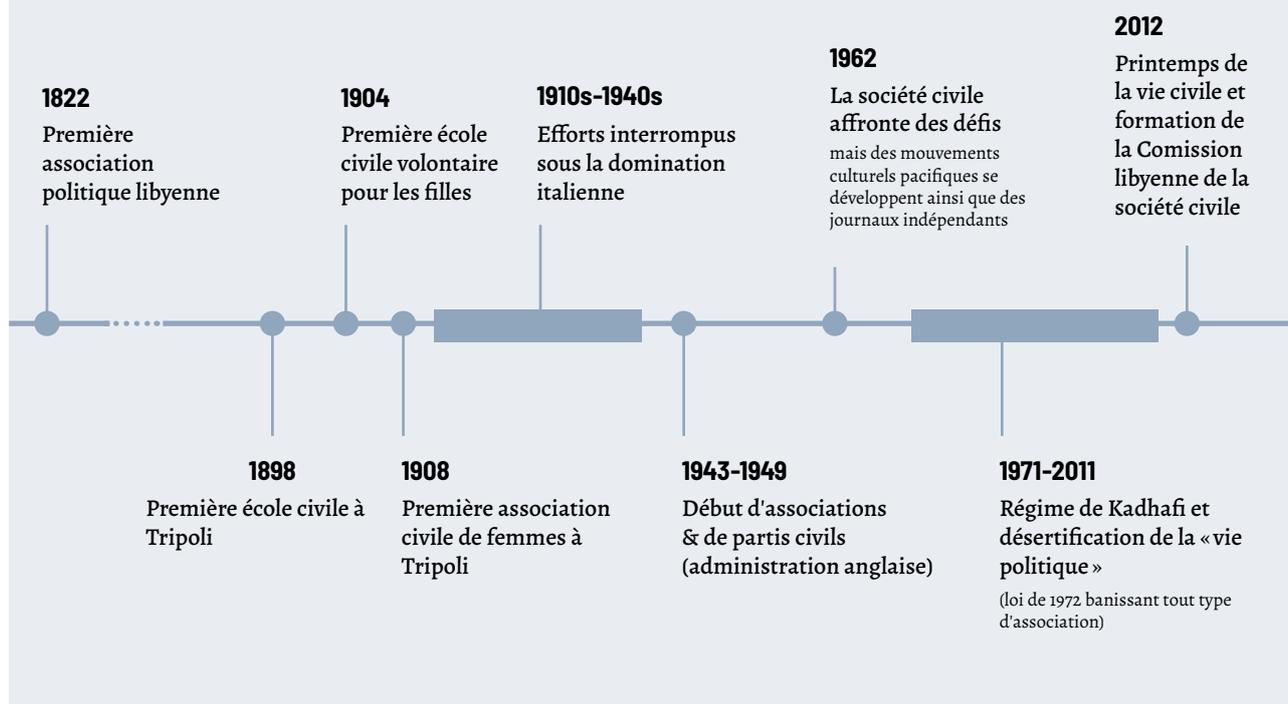


Pour comprendre les relations entre les organisations de la société civile et les autorités locales en Libye, et leur potentiel de collaboration dans le cadre d'un processus de décentralisation, plusieurs aspects doivent être pris en compte, en commençant par l'histoire politique du pays.

Malgré l'émergence de différents mouvements associatifs depuis la fin des années 1880, cet élan citoyen a été freiné dès le début du régime de Kadhafi, qui a interdit tous types d'associations et criminalisé tout effort dans ce sens. Depuis la révolution de 2011, on peut cependant observer une résurgence et un développement de la société civile en Libye, dont l'action se concentre sur des problématiques humanitaires, telles que la défense des droits humains ou la fourniture des services de première nécessité, étant donné le contexte d'instabilité politique du pays. Aujourd'hui, malgré le contexte relativement plus stable, la polarisation politique exerce toujours une influence forte sur les organisations de la société civile.

Ces organisations de la société civile (OSC) sont en mesure d'incarner les besoins et les revendications de la société libyenne dans sa diversité, étant plus proches de la population que les autorités centrales. C'est pour cette raison que la société civile doit jouer un rôle majeur dans le processus de décentralisation, ce qui pourrait avoir un impact déterminant sur la qualité de la démocratie libyenne en impliquant le peuple dans la prise de décision. Toutefois, pour qu'un tel processus se mette en place, la Libye a besoin d'une définition commune de ce qu'est la décentralisation, et du rôle spécifique des OSC et des

CHRONOLOGIE DE L'HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE LIBYENNE



autorités locales. En outre, les problèmes politiques persistant en Libye depuis des années, ainsi que la confusion née de la multiplication des gouvernements et des pouvoirs autonomes, ont compliqué les possibilités de collaboration des autorités locales avec la société civile. Les gouvernements perçoivent généralement les OSC comme des entités à contrôler, et dont l'action doit être assujettie à l'obtention de permissions délivrées par la Commission de la Société Civile, ce qui entrave l'indépendance de leurs actions, comme en témoigne Mohamed Lagha¹.

D'après Asma Dekna, les enjeux auxquels les OSC doivent faire face pour obtenir une part active dans le processus de décentralisation sont nombreux. D'abord, – enjeu fondamental – la Libye n'a toujours pas de définition commune de ce qu'est la « société civile ». Cela est notamment dû à l'absence de cadre légal définissant le statut des OSC. Ensuite, la Constitution offre aux autorités la possibilité de criminaliser aisément le travail des organisations de la société civile, en les considérant comme des menaces plutôt que comme des partenaires. Enfin, la société civile libyenne n'est pas unie autour de causes ou d'enjeux fondamentaux. Une meilleure coordination permettrait d'organiser des actions plus efficaces et plus lisibles, pour transformer le « bruit » en une réelle « voix ».

Les OSC libyennes font aussi face à des problèmes de gestion interne et sont extrêmement dépendantes de financements internationaux. Les financements nationaux sont rares et sont majoritairement liés à des agendas politiques. Les financements internationaux ont également leurs propres agendas et se concentrent sur un impact à court-terme au détriment d'actions de longue haleine induisant des changements plus durables.

Par ailleurs, selon Mohamed Lagha, les OSC doivent rétablir une relation de confiance avec les citoyens. Leur instrumentalisation par les partis politiques et de graves cas de corruption dans le passé ont contribué à la construction d'une image négative de ces structures et de l'action de la société civile aux yeux de certains libyens.

Quant aux municipalités, elles sont actuellement l'unique autorité locale élue en Libye. Elles font face à leurs propres défis en matière de décentralisation, notamment en matière de ressources et de pouvoir. Sans parler de l'influence du climat politique national sur les gouvernements locaux, de nombreuses municipalités doivent faire face à des problèmes de redevabilité vis-à-vis de leurs citoyens, étant elles-mêmes mise à l'épreuve par le pouvoir de conseils militaires parallèles qui leur font le l'ombre, et subissant elles-mêmes le contrôle de conseils militaires parallèles à leur autorité.

Dans un tel contexte, comment les relations entre les OSC et les autorités locales pourraient-elles fonctionner au niveau local ? Il en résulte un vaste spectre des possibles, allant d'expériences de travail très réussies, OSC et autorités locales devenant « amies », à des situations de conflit extrême où elles se comportent en « ennemis ». Asma Dekna évoque certains exemples : le succès de Tripoli où un jeune maire, ouvert, collabore activement avec les organisations locales ; ou encore à Zliten où le secteur privé contribue à la création de partenariats entre le Conseil municipal et la communauté locale ; mais aussi à Wadi al Bawanis, où de nombreuses employées municipales et deux élues (les seules en Libye) sont des femmes. Les collaborations entre les OSC et les autorités locales sont rendues plus difficiles quand le conseil municipal a été nommé par les militaires car il y a un problème de légitimité vis-à-vis des citoyens. De manière générale, puisqu'il n'y a aucun mécanisme institutionnel structurant la collaboration entre les OSC et les autorités locales, leur réussite dépend énormément de la bonne volonté du Conseil municipal, et parfois même de la personnalité du maire lui-même.

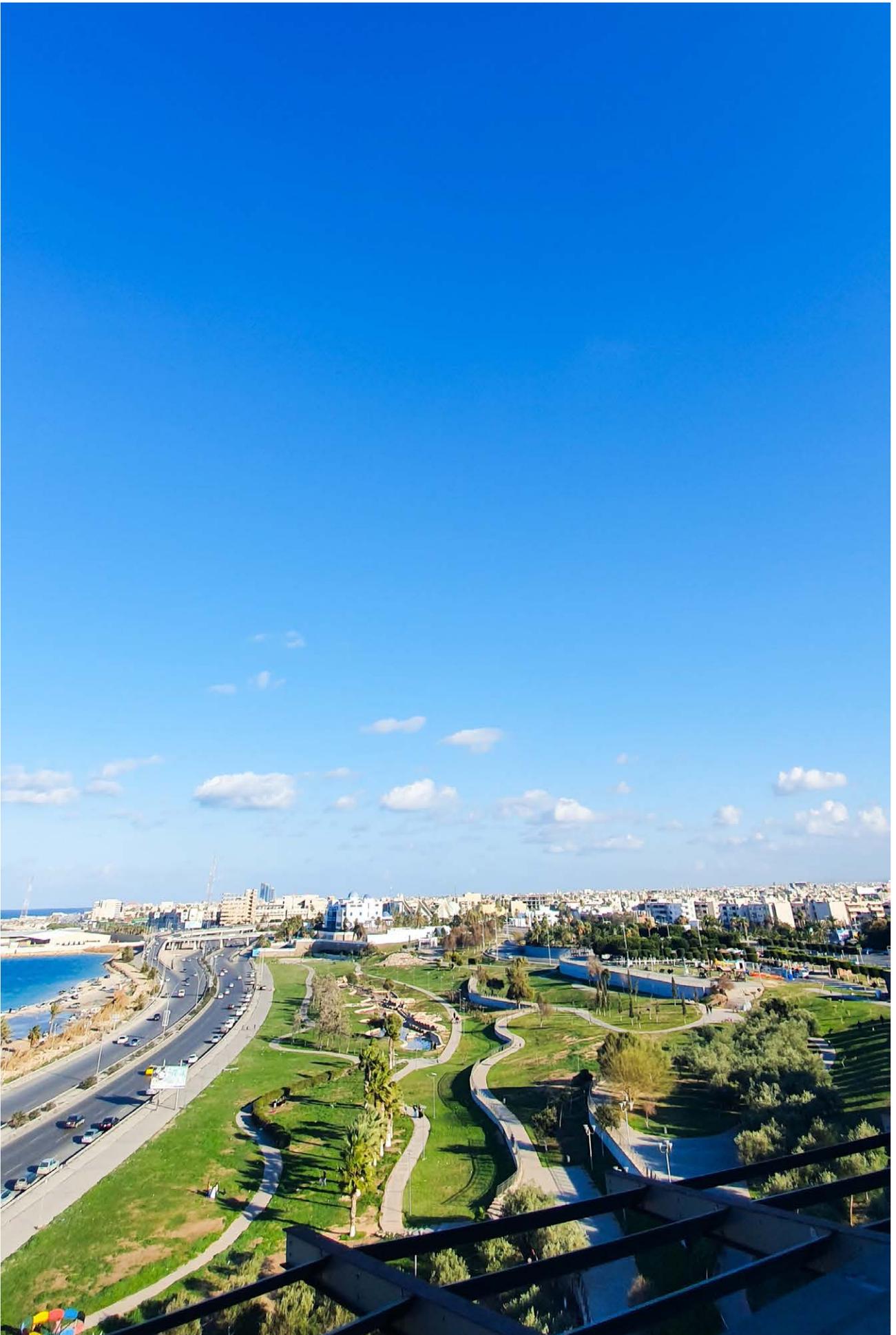
Afin de soutenir un processus de décentralisation multipartite, en espérant que ce soit considéré comme une priorité, le nouveau Parlement libyen devra décriminaliser la société civile et mettre en œuvre des mécanismes de coopérations claires entre les OSC et les autorités locales.

Afin de soutenir un processus de décentralisation multipartite, en espérant que ce soit considéré comme une priorité, le nouveau Parlement libyen devra décriminaliser la société civile et mettre en œuvre des mécanismes de coopérations claires entre les OSC et les autorités locales. Il semblerait, selon Mohamed Lagha et Asma Dekna, que quelques pas dans ce sens soient déjà perceptibles, tels que la nomination en tant que porte-parole du Premier ministre d'une des figures iconiques de la société civile libyenne. La nomination de Najla Mangouch, militante de la société civile et avocate, comme ministre des Affaires étrangères semble également constituer un pas positif. Ce sont des signes du rapprochement entre le gouvernement libyen et ses citoyens et la société civile, ouvrant ainsi la porte à des collaborations plus fortes au niveau local. En d'autres termes, les graines du changement peuvent être plantées. Mais prendre soin des graines et assurer un environnement protégé et adapté pour qu'elles puissent pousser et prospérer est essentiel, et doit s'appuyer sur un effort conjoint des autorités locales et de la société civile. ♦

Références

— Entretien avec Mohamed Lagha ;
 — Entretien avec Asma Dekna, cheffe de projet au sein de l'organisation Democracy Reporting International Libya ;
 — [La première réunion du Directeur du bureau de la Commission avec les présidents du Conseil d'Administration des organisations de la société civile à Nalut](#) ; - Commission of Civil Society ;
 — [Le rôle des conseils municipaux dans la résolution des crises](#) - Commission of Civil Society ;
 — [The Role of Civil Society in Decentralization and Alleviating Poverty](#) - Walter Egli and Dieter Zürcher ;

— [Understanding Libya's Civil Society](#) - Mei@75 ;
 — [La législation de la société civile en Libye : Histoire des restrictions, état actuel confus et un avenir incertain](#) - The legal agenda ;
 — [Dealing with a "Rogue state": The Libya precedent](#) - Jonathan B. Schwartz ;
 — [Decentralization in Libya after the Arab Spring](#) - Leonid Issaev & Andrey Zakharov ;
 — [Decentralisation in Libya](#) - Democracy Reporting International ;
 — [Le rôle de la société civile en Libye dans la promotion de la participation politique : étude de l'état des organisations de la société civile dans la région de Benghazi](#) - academy.edu ;
 — [La société civile en Libye... Une absence renforcée par la division](#) - The New Arab.



SOUTENIR L'ACTION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE LIBYENNE, CONDITION SINE QUA NON POUR LA PAIX

Nadège Lahmar

Chercheuse Région Maghreb, Cairo Institute for Human Rights Studies (Institut du Caire pour les Études des Droits de l'Homme)

En mai 2015, le Cairo Institute for Human Rights Studies (CIHRS) et le Defender Center for Human Rights (DCHR) ont organisé une table ronde à Tunis sur le rôle de la société civile dans la promotion des droits humains et de l'État de droit en Libye.

L'une des principales conclusions de la table ronde était que, bien que la société civile libyenne soit encore naissante, fragmentée et extrêmement vulnérable, elle possède une capacité à agir en tant que moteur de changement. Sans une société civile forte en mesure de soutenir des processus de réunification nationale et de justice transitionnelle, le processus de paix international ne sera pas viable. En d'autres termes, une action avec et pour la société civile libyenne est vitale pour permettre le changement en Libye à court et à long terme.

Dans le prolongement de cette réflexion, en coopération avec la Mission d'Appui des Nations Unies en Libye (MANUL), le CIHRS a organisé un colloque en mars 2016 avec 27 participants libyens sur le rôle de la société civile dans le rétablissement de l'État de droit et les obstacles auxquels elle est confrontée.

Sans une société civile forte en mesure de soutenir des processus de réunification nationale et de justice transitionnelle, le processus de paix international ne sera pas viable. En d'autres termes, une action avec et pour la société civile libyenne est vitale pour permettre le changement en Libye à court et à long terme.

La création en septembre 2016 de la Plateforme Libyenne², une coalition de 14 organisations de défense des droits, a représenté une tentative de commencer à reconstruire une société civile libyenne viable et indépendante qui pourrait jouer un rôle réformiste majeur et avoir voix au chapitre à l'échelle internationale.

Cinq ans plus tard, la création de la Plateforme, soutenue par le CIHRS et la Fondation euro-méditerranéenne de soutien aux défenseur-e-s des droits de l'Homme (FEMDH), a amélioré la capacité des organisations libyennes à travailler individuellement et collectivement. La coalition comprend des organisations basées à l'intérieur et à l'extérieur de la Libye, travaillant sur les libertés publiques, les migrant.e.s et demandeur.e.s d'asile, les droits des femmes, la liberté de la presse ou l'accès à la justice. L'élaboration d'une feuille de route conjointe pour les droits humains³ a illustré un engagement collectif accru. La création⁴ de la Mission indépendante d'établissement des faits par les Nations Unies en juin 2020, chargée d'enquêter sur les violations des droits humains en Libye, fut une réalisation importante.

Néanmoins, la société civile libyenne reste profondément vulnérable. En plus d'une situation sécuritaire fragile, due à l'impunité généralisée des groupes armés affiliés aux institutions, les restrictions juridiques et administratives se sont multipliées à un niveau sans précédent, représentant une menace importante pour les organisations internationales et locales dans n'importe quel domaine. La vulnérabilité de la justice libyenne face aux groupes armés a entravé sa capacité à protéger les libertés publiques garanties par les dispositions constitutionnelles et les engagements internationaux. L'absence de contrôle judiciaire et la paralysie de la Chambre des représentants ont permis aux autorités exécutives dominées par les milices de rétablir des dispositions restrictives.

En conséquence, la législation répressive de l'époque Kadhafi est à nouveau appliquée, telle que le Code pénal de 1953, la loi sur les publications de 1972 et la loi de 2001 sur la société civile, notamment via des décrets exécutifs illégaux. À l'ouest, le décret 286 du Conseil Présidentiel du Gouvernement d'Accord National (GNA) impose en mars 2019 un processus d'enregistrement complexe et une obligation d'approbation préalable aux organisations de la société civile ; similaires aux décrets 1 et 2 du gouvernement Al-Thani à l'est, publiés en janvier 2016. En octobre 2020, la commission de la société civile de Tripoli notamment surenchérit et publie une circulaire imposant aux organisations de s'enregistrer à nouveau en s'engageant à ne pas communiquer avec des organisations internationales sans autorisation préalable.

La législation post-2011 restreint également les libertés fondamentales. La loi n° 65 de 2012 par exemple restreint la liberté de réunion tandis que la loi n° 3 de 2014 sur la lutte contre le terrorisme utilise une définition trop large du terrorisme et en abuse pour emprisonner des journalistes et des activistes pacifiques.

Bien que la fin du régime Kadhafi ait initialement créé un espace élargi pour la société civile libyenne, l'état des libertés fondamentales reste précaire et est malheureusement souvent négligé pour faire avancer des processus politiques à court terme. Pourtant, ces libertés sont essentielles pour garantir que la société civile libyenne puisse continuer à se développer, de surcroît dans la perspective de nouvelles élections⁵ en décembre 2021.

Compte tenu de la fragilité des institutions étatiques actuelles, la société civile joue un rôle vital, au péril de sa propre sécurité, pour reconstruire des communautés, fournir un soutien médical ou juridique ou lutter contre les discriminations. Afin de garantir la perspective d'une paix durable et d'une transition démocratique en Libye, la société civile doit être défendue. ♦

¹ [Civil society activists discuss their role in restoring rule of law and human rights in Libya - CIHRS](#)

² [Libya: Towards Resolving The Humanitarian Crisis And Promotion Of Human Rights. - CIHRS](#)

³ [Libya: The Cairo Institute for Human Rights Studies and the Libya Platform coalition present an updated Libya Roadmap for Human Rights Reform and Restoring the Rule of Law - CIHRS](#)

⁴ [Libye : l'ONU nomme les trois experts de sa mission indépendante d'établissement des faits - ONU Info](#)

⁵ Voir l'article de Jeune Afrique, [Libye : le Parlement vote la confiance au gouvernement Dabaiba](#)

REMERCIEMENTS

Le REF – Réseau Euromed France tient à remercier très chaleureusement celles et ceux qui ont contribué à ce Cahier, et plus particulièrement :

LES AUTEURS & LES AUTEURES

Giovanna Tanzarella (iReMMO), Ali Bensaad (Université Paris VIII), Patrick Hamizadeh (HD Centre), Xavier Guignard (NORIA research), Reem Alfurjani (Scene association), Mahmoud Alfatahli (artiste digital), Salima Musbah-Al Fakhri (Forum pour l'émancipation des femmes et de la jeunesse), Lamis Ben Aiyad (Militante des droits humains), Almoatassam Senoussi (Défenseur des droits humains), Franck Terdieu (ASODH), Tarik Lamoum (Biladi Institute for Human Rights), Sara Prestianni (EuroMed Rights), Claire Rodier (GISTI), Mohamed Lagha (Journaliste et étudiant), Musa Kouri (Organisation Aman pour la lutte contre la discrimination raciale), Aboubakr Albizanti (Elbiro.net), Giulia Sostero, Apolline Bonfils, Rafal Ramadan (ALDA), Nadège Lahmar (Cairo Institute For Human Rights Studies)

L'ÉQUIPE DU REF :

Marion Isvi, Camille Jaber, Robin Madoré, Nathalie Mehdi

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

L'Agence française de développement

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Ariane Seibert

ILLUSTRATIONS :

Abdullah Hadia - Artiste digital indépendant

RELECTURE :

Marion Beauchamp
(administratrice du REF – Réseau Euromed France
& représentante des adhérent-e-s individuel-le-s)

Les cahiers du REF sont une publication du REF – Réseau Euromed France.



P. 8 - Algeria Square, au centre de Tripoli en 2021
© Moayad Zaghdani



P. 24 - Affiche de Scene.org, organisation pour la préservation du patrimoine culturel libyen.



P. 34 - Restaurer les liens familiaux dans les camps de réfugiés.
© Croix Rouge Internationale (2011)



P. 50 - La tente de Mamdouh



P. 62 - Un père Toubou et ses fils
© East 2 wast - Wikipédia

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES



P. 12 - Un homme à Tripoli
© M.T ElGassier



P. 14 - La ville de Zawiya célèbre le premier anniversaire des révoltes anti-Kadhafi, en 2012
© United Nations



P. 14 - Les partisans de Kadhafi se réunissent le 7 mars 2011 pour soutenir leur chef alors que les rebelles ont cédé du terrain aux forces loyalistes.
© BRQ Network



P. 22 - Photographie de Scene.org, organisation pour la préservation du patrimoine culturel libyen.



P. 26 - Photographie de Scene.org, organisation pour la préservation du patrimoine culturel libyen.



P. 28 - © ComicCon



P. 30 - © ComicCon



P. 33 - © ComicCon



P. 38 - Petite fille à Tripoli
© M.T ElGassier



P. 39 - Des manifestantes de Tripoli dénoncent les appels à la division du pays en trois régions autonomes, en 2012. © Magharebia



P. 43 - Illustration pour un article sur les communautés libyennes queer après le printemps arabe - © KunLibya



P. 48 - Dans un camp d'enfermement
© Sara Prestianni



P. 52 - Dans un camp d'enfermement
© Sara Prestianni



P. 55 - Dans un camp d'enfermement
© Sara Prestianni



P. 58 - Jeune homme à Tripoli
© M.T ElGassier



P. 60 - Désert Libyen
© M.T ElGassier



P. 65 - Illustration d'Abdullah Hadia pour Press Phobia



P. 68 - Bains publics romains - Site des ruines de Leptis Magna
© Ahmed Almahzanji



P. 71 - Vue de Tripoli
© Mohamed Sadiq

LES CAHIERS DU REF SONT UNE PUBLICATION DU REF – RÉSEAU EUROMED FRANCE.

À chaque parution, les Cahiers du REF abordent un sujet qui concerne de manière transversale les organisations de la société civile engagées en Méditerranée, entre les deux rives.

Ce Cahier n°7 s'intéresse aux réalités libyennes d'aujourd'hui - au plus près du terrain et grâce aux contributions d'acteurs sociaux libyens ainsi que des meilleurs connaisseurs de la Libye en France.

Direction de la publication :

Marc Mercier – président du REF

Coordination de la rédaction :

Giovanna Tanzarella – vice-présidente du REF

Marion Isvi – directrice exécutive du REF

Camille Jaber – chargé de mission du REF

Une publication du

Avec le soutien de
l'Agence française de développement

